

Vivre à Croix

Journal municipal d'information

N° 27 - Mai 1988



Editorial

Un Premier Mai pas comme les autres !



tiques en ma possession il y a quand même environ neuf cents demandeurs d'emplois à Croix. Quand j'ai dit, dans mon allocution, que personne ne croyait plus aux remèdes miracles, je n'ai pas défendu une opinion personnelle. Je sais que j'ai dit ce que pense l'immense majorité de nos citoyens.

Mais à ce propos, je n'ai pas dit, et pas voulu dire, en ce 1er Mai, un seul mot de politique politicienne pour la simple raison que nous étions entre les deux tours de scrutin de l'élection présidentielle.

De sorte qu'il a régné, au cours de cette rencontre, et malgré les préférences légitimes des uns et des autres, une sorte d'unité.

C'était l'unité de la France profonde, qui vit sa vie courageusement, honnêtement, dans la simplicité, avec les objectifs simples et clairs que sont le bonheur de l'épouse et l'épanouissement des enfants, la volonté loyale de servir son pays. Au moment où vous lirez ces lignes, les Français vont choisir, ou auront déjà choisi leur Président.

Quelles que soient les préférences légitimes des uns et des autres, quel que soit l'Elu qu'ils auront désigné, la France aura besoin d'autorité et d'unité.

On le sent dans la gestion d'une commune, où il faut bien, de temps à autre, trancher dans un sens ou dans un autre pour régler de multiples problèmes quotidiens, mais où l'on ne peut rien faire sans un minimum de consentement mutuel, sans un minimum de dépassement de nos égoïsmes.

Il en est de même, il en sera de même pour notre cher Pays. C'est son unité sur

les grandes tâches qui lui permettra de faire face, avec bonheur, aux graves problèmes qui l'assaillent, et qui lui permettra de retrouver son rayonnement et sa grandeur, pour le plus grand bien de tous ses enfants, de tous les enfants du Monde.

Francis DEBEUNNE.
Maire de CROIX.

SOMMAIRE

- L'activité considérable et variée du Centre d'Action Sociale.....2-4
- Le Club du 3ème Age: une ambiance formidable!.....5-7
- Philippe DEMEESTERE Officier dans l'Ordre du Mérite.....8-9
- Pour que Croix soit propre!.....10
- Basket: les Noces d'Argent de l'Olympique Croisien.....11
- Un cocktail très réussi pour nos Associations.....12
- Leçon de Judo... Une découverte.....13
- Colonies Eté 1988.....14
- Centre de Loisirs sans hébergement.....15
- La Police Municipale: Une restructuration et du matériel.....15
- Les trottoirs ne sont pas des parkings!.....16
- Le courrier des Associations.....17-28

Le 1er Mai de cette année n'a pas ressemblé aux autres. C'est l'impression que j'en ai retirée.

C'est évidemment, comme toujours la Fête du Travail et des Travailleurs. Et, dans notre commune comme dans toutes les communes de France, elle a été l'occasion d'une réunion importante, au cours de laquelle nombre de citoyens, accompagnés de leurs parents et de leurs amis, ont reçu la Médaille du Travail. Réunion, comme toujours, chaleureuse et simple, et parfois fraternelle.

Mais une double impression s'ajoutait à ce constat.

La première, c'est qu'il n'est plus possible, désormais, de célébrer la Fête du Travail sans penser à ceux qui n'en ont plus, qui cherchent vainement, parfois depuis longtemps, et dont les ressources diminuent. Certes, le chômage épargne, dans une certaine mesure, notre cité. Mais selon les statis-



L'ACTIVITE CONSIDERABLE ET VARIEE

Nous avons rencontré, dans son bureau de la belle "Clinique du Parc", à Croix, le Docteur Jean-Louis DIONNET, et nous l'avons interrogé sur les différentes responsabilités qu'il exerce dans la commune.

Celles-ci ne sont pas minces. Le Docteur DIONNET est en effet Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale. Il s'occupe, en outre, très activement, de la restauration municipale. Il participe aux travaux de la commission paritaire communale, et préside le comité technique paritaire. Voici le bilan de notre entretien.

LE CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

- Quelle est la mission du Centre Communal d'Action Sociale ?

"Elle est triple. Le CCAS est chargé de l'instruction des dossiers de l'aide sociale légale. Il accorde des aides supplémentaires aux personnes nécessiteuses. Il pratique, enfin, une politique générale de prévention et de développement social".

Qui s'en occupe ?

Le CCAS est administré par une commission de 8 membres. Le Maire en est le Président. J'en suis le Vice-Président. Il y a trois autres adjoints élus par le Conseil Municipal et quatre administrateurs nommés par le Préfet.

Le CCAS est dirigé par M. DISLAIRE, assisté de Mme HONNORE.

LES HUIT ADMINISTRATEURS

Les huit administrateurs du CCAS, outre le Maire et moi-même, sont MM. Jacques BLOUET, Annick HENNION, le Docteur PUPPINCK, désignés par le Conseil Municipal. Les quatre autres administrateurs sont MM. CLEMENT, DECUYPERE, LAGAE, LEHEMBRE. Le CCAS est présidé par le Maire, M. F. DEBEUNNE."



- Quel est le budget du CCAS ?

"Il est considérable. Il est voisin de 8.000.000 francs !"

- Parlez-moi de l'aide sociale légale.

"Elle est gérée en liaison avec le Conseil Général. Je ne vais pas vous donner le détail de tout ce qui est entrepris. L'action la plus importante concerne l'aide médicale, accordée à 740 personnes. Il faut noter, en outre, qu'en 1987, 5360 bons d'aide médicale gratuite ont été distribués.

Viennent ensuite l'aide aux handicapés (67 demandes instruites), les allocations militaires (11 demandes), l'aide à l'enfance, dont 50 familles sont bénéficiaires, et enfin le séjour en maison de retraite (28 demandes)".

L'AIDE COMMUNALE

- Qu'en est-il de l'aide communale ?

"Elle est très importante. Les ressources viennent, d'abord, de la subvention décidée par le Conseil Municipal : elle a été de 3.900.000 francs en 1987 et s'élève à 5.000.000 francs pour 1988. S'y ajoutent des ressources annexes provenant du tiers du produit des concessions du cimetière, du tiers de la taxe

sur les spectacles, des quêtes, de la participation de divers organismes : caisse de retraite, caisse d'allocations familiales, etc."

A qui s'adresse l'aide communale ?

"Essentiellement aux personnes âgées et aux chômeurs. L'aide aux personnes âgées se manifeste surtout par la restauration en foyer ou le service des repas à domicile, l'aide ménagère, le colis de Noël, les secours en espèces. Il y a quatre foyers-restaurants (Paul Bourse, Léon Jouhaux, Créchet, Logement). Les repas à domicile sont réservés aux personnes âgées handicapées. L'aide ménagère (lavage de linge, petits dépannages) est attribuée à 200 foyers environ. Notez qu'il y a trente aides ménagères à Croix, ce qui représente plus de 27 000 heures de travail. Quant aux colis de Noël, réservés aux personnes de plus de 65 ans - sous condition de ressources - il y a 1 150 bénéficiaires ! Il y a environ 90 bénéficiaires des secours en espèces".

- J'ai entendu parler de la "Télé-Alarme" ?

"L'affaire se met en place. Il y a, pour l'instant, 15 bénéficiaires."

- Que faites-vous pour les loisirs ?

"Il y a trois manifestations par an. Un déplacement en avril, à la Foire de Lille. Un voyage en septembre. Un banquet en octobre. C'est le banquet qui a le plus de succès ! 540 convives!"

- Et pour la retraite ?

"Un foyer logement comprend 80 logements pour les retraités valides."

L'AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

- Que faites-vous pour les chômeurs ?

"Il y a d'abord l'aide aux demandeurs d'emploi. Elle est réservée aux personnes sans droit ou qui perçoivent l'allocation de solidarité et dont les ressources sont inférieures à 2.000 F par mois."

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



- Il y a autre chose ?

“La ville verse une allocation de 55 francs par semaine pour le chômeur, plus 20 F par personne à charge, et une allocation de chauffage de 60 F durant la saison d’hiver.”

Combien y-a-t-il de chômeurs aidés par le C.C.A.S. de Croix ?

“On en comptait 190 en 1985, autant en 1986. Il y en a maintenant 200. En 1987, la ville a versé 760.000 F d’allocation.”

UN BILAN CONVENABLE

- C’est un bilan convenable. Avez-vous l’impression de faire l’effort qu’il faut ?

“Je dois ajouter que nous délivrons des secours en espèces aux familles en difficulté, après enquête à domicile d’un membre de la commission administrative. Cinquante familles ont été secourues en 1987, et la dépense engagée a dépassé 118 000 francs. Enfin 110 enfants bénéficient gratuitement de la cantine scolaire. C’est une dépense de 120 000 francs.”



Y-a-t-il beaucoup de problèmes sociaux à Croix ?

“Il y en a partout. Je pense quand même que la ville de Croix est privilégiée par rapport à d’autres villes, surtout les grandes villes. Mais il faut être attentif aux difficultés de la population. Il y a un dicton populaire d’après lequel : “Ce ne sont pas ceux qui se plaignent le plus, qui sont les plus malheureux”. Je crois que c’est vrai. Il faut être attentif aux difficultés, à la misère. Il faut être attentif, aussi, à la gestion. Nous avons fait des progrès réels sur ce plan là”.

LA RESTAURATION MUNICIPALE

- Vous êtes, aussi, responsable de la restauration municipale. Comment se présente ce service ?

“C’est un gros service. Je ne vais pas



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

vous accabler de chiffres. Retenez que 300 000 repas, environ, ont été servis en 1987, pour les enfants et le personnel des écoles primaires et maternelles. Sont compris, dans ce chiffre, les repas servis à domicile et dans les foyers restaurants”.

- L'effort de la ville est-il important?

“Beaucoup plus important qu'on ne le croit. Le prix de revient moyen d'un repas est de 25,44 F. Pour les enfants qui habitent Croix, les prix facturés sont de 8,40 F (maternelle) et de 9,90 F (primaire). La commune verse, en moyenne, 8,51 F par repas. Cela fait une dépense de 2 600 000 francs ! Ce n'est pas rien.”

2 000 REPAS PAR JOUR

- Comment fonctionnez-vous ?

“Le service confectionne environ 2 100 repas par jour. Encore faut-il les distribuer. Cela se fait par l'intermédiaire de trois véhicules. Un véhicule frigorifique livre les repas à domicile. Les deux autres desservent les 17 réfectoires d'écoles et les quatre foyers restaurants.

J'ajoute que ce service confectionne et distribue 4 000 repas pour le Tournoi de l'Iris-Club, 550 pour le banquet annuel des aînés, 400 pour le banquet du 11 novembre, et plus de 20 000 pour les centres aérés, à Pâques et aux grandes vacances.”

Comment les repas sont-ils servis ?

“Pour les écoles, on utilise le système de “liaison chaude” qui consiste à préparer les repas à la cuisine centrale, et à les ventiler immédiatement dans les réfectoires, en les maintenant à une température de 65 degrés à l'aide de chariots chauffants.

Pour les repas livrés à domicile, le système en vigueur est celui de la “liaison froide”. Dans ce cas, les repas sont fabriqués, conditionnés, et enfin, refroidis, en moins de deux heures, grâce à l'utilisation d'une cellule d'abaissement

en température. Ils sont distribués, chaque jour, à chaque bénéficiaire. Cette technique de “liaison froide” permet une conservation des plats pendant six jours, à une température de 3 à 5 degrés.

Enfin, en ce qui concerne les foyers-restaurants, une partie des repas est confectionnée sur place, juste avant d'être consommés”.

- Comment sont élaborés les menus ?

“On les détermine pour une durée de quatre semaines. On évite ainsi une certaine monotonie des repas, et en respectant un équilibre nutritionnel en fonction de l'âge du convive.”

- Il vous faut un personnel considérable ?

“Nous employons 120 agents, dont 47 pour la distribution des repas et la remise en place des réfectoires ; 52 pour la surveillance des enfants lors de la prise des repas ; 14 pour la fabrication, 5 chauffeurs et convoyeurs pour la livraison ; 3 personnes pour le suivi administratif du service”.

- Et tout cela tourne rond ?

“Oui ! Rassurez-vous: si ce n'était pas le cas, on ne manquerait pas de venir me le dire ! On le doit aux efforts de tous: M. ROTSAERT, le chef cuisinier, aidé par M. DUJARDIN, les directrices d'écoles, les assistants spécialisés d'écoles maternelles (ASEN). Tout le monde s'y met, et cela marche bien”.

- Etes-vous pour la privatisation du service ?

“Non. Pas du tout. Nous avons fait une expérience de prestataire de service à la clinique et ce fut un échec retentissant. Les intérêts des deux parties sont trop divergents, et on en voit les conséquences dans la qualité des repas”.

- Quels sont vos projets ?

“Nous allons généraliser les “self-services”, même pour les maternelles. C'est une façon de responsabiliser les enfants. L'effet pédagogique est évident. Il faut voir avec quel sérieux de tout jeunes bambins vont chercher leur nourriture !”.

LE PERSONNEL COMMUNAL

- Vous êtes, enfin, responsable de la commission paritaire communale. Quel est votre rôle ?

“Il est... délicat, car il faut s'occuper des promotions ! En 1983, à notre arrivée, nous avons constaté que par négligence, il y avait parfois des retards de deux ans, dans la promotion de grade et d'échelon. La commission paritaire communale se réunit souvent. Il n'y a pas de promotion “à la tête du client” ! On demande l'avis de la commission”.

Quels sont les effectifs ?

“Trois cent une personnes, dont 217 à temps complet et 84 à temps partiel”.

- Cela fait beaucoup d'administratifs...

“Détrompez-vous. Il n'y a que 45 personnes dans les services administratifs. L'utilisation de l'informatique va contribuer à un fonctionnement meilleur de ce secteur. Mais il y en a 42 dans les services techniques, 20 à la voirie, aux espaces verts, aux cimetières, 52 dans les écoles (les assistantes spécialisées d'écoles maternelles), 67 dans les restaurants scolaires (dont une part importante de femmes de ménage, à temps partiel), 13 à la piscine, 21 au service des sports... etc. Et neuf à la police. Croix est une ville calme”.

- J'ai entendu parler d'un service de médecine du travail.

“Il est à l'étude. Actuellement la surveillance médicale du personnel est très limitée : une radiophoto chaque année. Il est envisagé de recourir aux services d'un médecin du travail, à raison de deux vacations d'une demi-journée par semaine. Avec le personnel du CCAS, nous avons quand même la responsabilité de 350 agents. Il faut y penser !”.

Le "Club du 3e Age" : Une ambiance formidable !



J'ai rendu visite, un vendredi après-midi, au Club du 3ème Age, à Croix, avenue des Deux Moulins, près de l'Office Culturel. J'en suis revenu enthousiasmé par l'ambiance que j'y ai rencontrée, et par l'esprit qui règne dans cette Association, qui tourne rond, et qui, pour employer une expression familière, "baigne dans l'huile", sans accroc, sans grincement, parce qu'il y règne une atmosphère de vraie solidarité, de compréhension, de tolérance... et, il faut dire le mot, de gaieté.

UNE SALLE ACCUEILLANTE

Quand je suis entré, j'ai été frappé par la dimension de la salle, presque aussi grande qu'un terrain de tennis, et... par l'affluence. Elle est meublée d'un grand nombre de tables autour desquelles peuvent s'asseoir quatre ou six personnes. Elles étaient presque toutes occupées. Beaucoup des assistants - hommes et femmes - jouaient aux cartes. D'autres discutaient paisiblement.

Au fond de la salle... un bar ! Et quelques personnes qui déambulaient autour des tables pour distribuer des boissons. Rassurez-vous : pas d'alcool, ou très peu. La plupart des assistants boivent du café ou de l'eau minérale, parfois un verre de vin, parfois un verre de bière. Il n'y a pas de risque que quelqu'un puisse s'enivrer, ou connaître un début d'ivresse...

Je souhaitais, évidemment, prendre contact avec la présidente, Madame DEPOORTER. C'est son mari qui a fondé le club, il y a quinze ans. Et elle a pris la succession. Mais Madame DEPOORTER était occupée : elle jouait aux cartes, et pour tout dire, au concours de belote mensuel. Je n'ai pas voulu la déranger dans sa partie, et priver de distractions ses trois partenaires. J'ai donc engagé la conversation avec Madame DECOOMAN, qui est conseillère municipale, et qui exerce les fonctions de secrétaire et de trésorière de l'Association.



MADAME DECOOMAN

Madame DECOOMAN a ... 76 ans. Je dis son âge parce qu'elle me l'a dit presque tout de suite, et qu'elle n'en fait pas mystère. Elle est seule dans la vie. Son mari est mort, et elle a perdu un fils à l'âge de 47 ans. Il est évident que la vie de l'Association, à laquelle elle se consacre beaucoup est "le centre de son existence". Elle me dit qu'avant de prendre sa retraite, elle a été employée dans un service de comptabilité, successivement, dans deux entreprises qui, hélas, ont fermé leurs portes. Elle a mis très volontiers ses compétences au service du "Club", et j'aurai l'occasion de me rendre compte, au cours de l'entretien, que les finances sont gérées de main de maître !

Quelques précisions pour commencer.

"Le Club est ouvert deux après-midi par semaine, le mardi et le vendredi, de 14 h à 18 h, toute l'année, sauf pendant

une quinzaine de jours au mois d'août." "Nous comptons 156 adhérents, pas un de plus, pas un de moins !. A l'origine, il fallait avoir 65 ans pour faire partie du Club. Aujourd'hui, nous acceptons les pré-retraités de sorte que certains de nos adhérents n'ont que 55 ans".

BUT DE L'ASSOCIATION

- Quel est le but de l'Association ?

"Essentiellement rompre la solitude. Se rencontrer. Se connaître. Se distraire. Echanger. Faire des voyages. Organiser des fêtes, des concours de jeux de cartes. Créer une bonne ambiance pour que l'après-midi soit agréable. Contribuer à la détente".

Avez-vous un programme ?

"Bien entendu. La fête des rois. Le colis des étrennes. Une après-midi crêpes. L'assemblée générale. Les oeufs de Pâques. Un concours de 421. Un voyage d'une journée. Un voyage au Tyrol. La fête des mères. Un banquet annuel. La fête des trois saints..."



Le "Club du 3e Age" : Une ambiance formidable !

- La fête des trois saints ?

"Oui, Sainte Cécile, Sainte Catherine, et Saint Nicolas !".

- Parlez-moi de vos voyages.

"Ceux dont je vous ai parlé ont eu lieu l'an dernier. Pour cette année, une sortie à Rumégies, près de St Amand aura lieu le 19 mai prochain. Nous avons visité une faïencerie, un gavage d'oie, et nous allons faire un déjeuner à Le Pellerin. Quant au voyage au Tyrol, il y a vingt participants, en accord avec une autre association. C'est d'ailleurs pour nous une règle. On ne sait jamais s'il y aura assez de demandes. C'est dommage de priver trente amateurs sous le prétexte qu'ils ne sont pas assez nombreux. Mieux vaut demander le complément auprès d'associations amies. C'est une autre forme d'entraide".

FINANCEMENT AUTONOME

- Financièrement, comment vous débrouillez-vous ?

"Fort bien. Nous recevons 1 438 francs de la part de la mairie..."

- Ce n'est pas beaucoup....

"N'oubliez pas que nous avons une belle salle, que l'éclairage, l'entretien et le chauffage sont gratuits. J'ajoute que depuis quelque temps, un "minibus", qui part de la Place de Croix, qui va à la Croix Blanche, au quartier Saint Pierre, à la Mackellerie, peut prendre en charge, à l'aller et au retour, celles et ceux pour qui le déplacement est trop long, ou trop fatigant. C'est une excellente initiative, que l'on doit à M. BLOUET, et aussi à M. DEBEUNNE". Nous leur devons un grand merci.

- Mais je vois que vous avez d'autres équipements....

"C'est à nous ! On s'est acheté un "Expresso" formidable, qui nous fait de l'excellent café. On l'a payé 15 000 francs. On s'est acheté deux frigidaires, un congélateur (pour les glaces), une chaîne HI-FI, avec de bons disques, un

micro et des hauts parleurs..."

- Comment avez-vous pu acheter tout cela ?

"Vous savez, je suis comptable, et je gère cela comme si c'était mon propre porte-monnaie. Nous vendons des boissons - surtout de l'eau ! - sur lesquelles nous prenons un petit bénéfice. Il y a les participations des sociétaires. Pour l'achat de l'"Expresso", certains membres du Club nous ont avancé de l'argent, et on les a remboursés année par année".

UNE BONNE PARTICIPATION

- Quelle est la participation moyenne ?

"Il y a environ quatre vingt dix personnes chaque après-midi. Certains, hommes ou femmes, sont très, très fidèles".

- En regardant la salle, j'ai l'impression qu'il y a plus de femmes que d'hommes...

"C'est la vie ! Les femmes vivent plus longtemps que les hommes ! Ce n'est peut-être pas plus mal. Un homme seul, il est malheureux. C'est peut-être pour cela qu'ils se remarient. L'autre jour, nous avons fêté le mariage de deux membres du Club : ils avaient tous les deux soixante-dix ans. Nous allons fêter, aussi, un couple qui a 60 ans de mariage ! Il y en a qui sont en pleine forme à un âge avancé. Regardez cette dame qui sert les boissons - bénévolement, comme toutes ses collègues - elle a 78 ans, et l'autre personne qui l'aide, a 80 ans !".

UNE ENTENTE REMARQUABLE

- Si on essayait de faire un peu le bilan de toute cette expérience, qu'est-ce que vous diriez ?

"Comme je vous l'ai dit, l'objectif c'est de se rencontrer, de se connaître, d'échanger, de rompre la solitude.

On y arrive parce qu'on s'entend tous bien. Il y a un excellent esprit. On se respecte. Tous les services rendus sont bénévoles. A la commission du Club, par exemple, où nous sommes onze, on s'entend comme des frères et sœurs. Notre présidente, Mme DEPOORTER, est très bonne et très appréciée. Nous devons à son mari décédé en 1982, la Fondation de ce Club, et il fonctionne dans son esprit.

La règle de la maison, c'est qu'on fait confiance à tout le monde. Regardez: nous avons une bonne bibliothèque, très variée. Au début, on tenait la comptabilité des livres qui sortaient, qui rentraient. Cela donnait beaucoup de travail. Tout le monde sait qu'il faut rendre les livres, et tout le monde les rend, parfois un peu abîmés, mais ce n'est pas très grave. Et comme les Croisiens ont la bonne idée de fournir gratuitement des livres à notre bibliothèque, celle-ci se renouvelle en permanence.

En plus, si nous sommes aidés par la mairie, comme je vous l'ai dit, nous sommes fiers d'être indépendants. Avec une bonne gestion, nous avons quelques petites réserves, qui nous permettent de faire face à différents petits problèmes. Je ne veux pas aller "mendier" pour

Une activité qui compte: la belote !

Au Club du 3ème Age de Croix, il y a une activité qui compte : c'est la belote. Des concours sont organisés tous les mois, et des lots sont distribués aux vainqueurs. La participation est de 10 francs par personne. Avec le "boni", une coupe est remise

Le "Club du 3e Age" : Une ambiance formidable !



notre Club. Comme je vous l'ai dit : nous avons maintenant de bons équipements. On sera en mesure de les remplacer en temps voulu.

Cette indépendance ne veut pas dire "isolement", au contraire. Nous avons conclu des accords avec d'autres associations de retraités. Des liens se sont noués. Cela change nos horizons.

Mais le grand service que nous rendons, c'est de lutter contre la solitude. La solitude et la maladie, ce sont les deux grands problèmes des personnes âgées. Il y a certes, parfois, des problèmes de ressources, mais ces problèmes se sont atténués. Nous ne pouvons rien faire contre la maladie - sauf rendre visite aux malades -. Mais c'est une autre façon de lutter contre la solitude, ce qui est essentiel."

En quittant Madame DECOOMAN, je remarque une pancarte, sur un mur, où

il est écrit : "Si tu te trouves devant un visage lumineux, ton visage s'illumine. Devant des mains ouvertes, tes mains se détendent. Près d'un coeur qui bat, ton coeur prend le rythme" Je lui demande :
- C'est la devise de la maison ?

"Oui, elle est de notre Président Fondateur, M. René DEPOORTER. Un

Club dont il pourrait être fier. C'était ce que l'on peut dire un "Brave Homme".

J'étais venu au "Club du 3ème Age" de Croix avec un peu d'appréhension. Je m'attendais à des récriminations, des revendications, des plaintes. Rien de tout cela. J'en suis reparti confiant et détendu.

La "Télé-Alarme" trop peu utilisée

Avec Madame DECOOMAN, nous avons parlé de la "Télé-Alarme", qui permet de prévenir tout de suite quelqu'un en cas d'incident, de danger, de problème grave. Je lui ai fait remarquer que les utilisateurs de Croix étaient peu nombreux.

"C'est vrai m'a-t-elle dit, et je crois que c'est dommage. Je l'ai fait installer chez moi puisque je suis seule. Un jour en époussetant, j'ai fait une fausse manoeuvre, et j'ai déclenché le mécanisme. J'ai été heureuse de voir comment cela marchait, et je me suis sentie rassurée. Je crois que cela pourrait rendre service aux personnes âgées qui sont seules dans une maison. Dans les immeubles par appartement, le problème est différent, car les voisins sont proches. Mais pour celles et ceux qui sont sujet à l'inquiétude, c'est très important de savoir qu'on peut être secouru à tout moment, de jour comme de nuit".



Philippe DEMEESTERE

M Philippe DEMEESTERE, Adjoint aux Finances de la Ville de Croix, a reçu, le 9 avril dernier, les insignes d'Officier dans l'Ordre National du Mérite, des mains de l'un de ses amis de longue date, M. J.J. DESCAMPS, Secrétaire d'Etat au Tourisme.

Les cérémonies de ce genre sont toujours amicales et chaleureuses. Celle-ci le fut tout particulièrement. Nombre de personnalités régionales, du monde politique, des chambres de commerce, ou de la vie des affaires, avaient tenu à marquer leur sympathie au récipiendaire. Devant un tel aéropage, l'atmosphère eût pu être quelque peu guindée. Elle ne le fut jamais. M. DEMEESTERE est un homme intelligent et cultivé. Mais c'est un homme simple, tolérant et ouvert. Et la réunion fut, en quelque sorte, à l'image de sa personnalité.

L'HOMMAGE DU MAIRE

Dans une brève allocution, empreinte d'amitié vraie, M. Francis DEBEUNNE, Maire, rappela la carrière de M. DEMEESTERE, sa formation supérieure, son expérience professionnelle, ses responsabilités de chef d'entreprise, son engagement dans la Chambre de Commerce, en particulier dans le domaine de la formation.

Mais M. DEBEUNNE voulut surtout rendre hommage aux qualités de son Adjoint aux Finances, de son engagement au service du bien public. "Tu as mis ta compétence de gestionnaire à assimiler les composantes de notre budget municipal. Un budget, c'est l'expression chiffrée d'une politique. Nous nous sommes mis facilement d'accord sur les conclusions concrètes d'une politique de rigueur, d'économies et d'investissements, définie et proposée en concertation avec l'équipe municipale.

Aujourd'hui les Finances de la Ville ne peuvent être meilleures. La remise en ordre a été systématique, avec une prudence qu'il faut souligner. Nous



Photo: Voix du Nord.

avons pu entreprendre une politique d'investissements utiles sans hypothéquer l'avenir par un alourdissement de la dette auquel nous restons attentifs".

Il ajouta :

"Ta collaboration, mon Cher Philippe, est appréciée de tous. Tu es pour moi un excellent Adjoint. Je suis heureux d'en apporter publiquement le témoignage aujourd'hui."

Soulignant les traits essentiels de caractère de M. DEMEESTERE, il précisa : "Tu agis toujours avec simplicité, avec une sorte de réserve pudique, et une pointe d'humour dont tu ne te départis jamais. J'ai souvent remarqué que l'observation des hommes et des faits te donnait parfois des moments de jubilation intense. C'est une grande force que de savoir se détacher des contingences et que de tenir solidement, mais toujours loyalement, ses positions".

Cest avec beaucoup d'amitié qu'il lui présenta ses félicitations sincères et celles de la Ville de Croix

"pour une distinction qui nous honore tous".

L'HOMMAGE DE M. DECOSTER

M. Louis DECOSTER, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, ne pouvait pas ne pas souligner le travail de formation réalisé par Philippe DEMEESTERE au sein des chambres de commerce, ainsi que les services rendus aux entreprises de la région depuis 1977. Il releva le rôle important qu'il avait joué pour le rapprochement du monde éducatif et de l'entreprise. Il mit en évidence ses qualités reconnues par tous: sérénité, fermeté, disponibilité, gentillesse et tact!

CELUI DE M. DESCAMPS

C'était décidément la fête pour M. DEMEESTERE. Ce le fut plus encore quand M. J.J. DESCAMPS, Secrétaire d'Etat au Tourisme, rappela l'amitié vieille de vingt cinq ans qui le liait au récipiendaire.

M. J.J. DESCAMPS rappela l'itinéraire économique de Philippe

Officier dans l'Ordre du Mérite



DEMEESTERE, les responsabilités successives qu'il a assumées dans le monde des affaires.

Il rappela, évidemment, leur combat commun au sein, d'abord, des "Clubs Perspectives et Réalités", et au sein du Parti Républicain.

Avant de lui présenter ses félicitations et de lui remettre la croix d'Officier dans l'Ordre du Mérite, M. J.J. DESCAMPS déclara : "Tu es de ceux qui ont voulu faire bouger la région, notamment en contribuant à entretenir les liens entre les milieux politiques et économiques, qui, bien souvent, se comprennent mal".

LE DISCOURS DE M. DEMEESTERE

C'est un discours très dense que prononça ensuite M. DEMEESTERE. Pour remercier d'abord, bien entendu, les personnalités présentes. Et pour préciser, surtout, les leçons qu'il a tirées de ses divers engagements.

Après avoir évoqué son itinéraire politique, Philippe DEMEESTERE rendit hommage à M. Francis DEBEUNNE, dont il est le collaborateur, et dont il apprécie, comme beaucoup, dit-il, "sa présence de tous les instants, sa gentillesse qui n'exclut pas la fermeté, sa volonté de traiter en profondeur les innombrables problèmes d'une commune".

"Un seul mandat n'y suffira pas, dit-il. Le programme du second mandat prend forme un peu plus chaque jour... Quelques principes simples de bonne gestion, mis en oeuvre dans la durée, peuvent donner des résultats... Contenir des dépenses de fonctionnement. Faire des investissements de productivité... L'implantation progressive de l'informatique a non seulement donné à chacun un meilleur outil de travail, mais aussi la possibilité d'exercer pleinement ses responsabilités... Demain, la télématique permettra à chacun d'accéder directement à l'information communale. Pourquoi pas une mairie -

modèle, à Croix, en 1992 ?".

Après avoir évoqué son passage au CESR, où il fut nommé par R. BARRE, au titre des "personnalités qualifiées", et le mandat au cours duquel il fut chargé d'un rapport sur le Tunnel sous la Manche, M. DEMEESTERE dit avec une grande franchise, ce qu'il pensait du problème de la Formation... "un monde immense, qui va de la première formation des jeunes au perfectionnement des adultes".

Il souligna avec force le rôle éminent que jouent les chambres de commerce dans ce domaine.

Mais cet homme, calme et serein, tint des propos très fermes, sinon durs, à l'égard de la politique suivie.

"La Chambre de Commerce du Nord-Pas-de-Calais, dit-il voudrait être également partenaire du Conseil Régional", qui affiche sa volonté de contribuer au rattrapage de la sous-qualification des hommes et des femmes de cette région. Mais si le discours est louable, la réalisation est critiquable par son irréalisme comme par les choix partisans faits en matière d'organismes dis-

pensateurs de formation professionnelle. Aux chefs d'entreprises qui se sentiraient légitimistes sur le plan régional, ou séduits par le discours de tel ou tel, je dis clairement : la politique de formation professionnelle du Conseil régional est techniquement archaïque et politiquement orientée... Les organismes de formation de la chambre de commerce sont tenus pour suspects... Ce gaspillage est un luxe".

Au terme d'un discours particulièrement riche en informations et en commentaires, Philippe DEMEESTERE conclut ainsi : "Etre élu, aujourd'hui, c'est extrêmement difficile, parce qu'il faut être à la fois politique pour convaincre et faire adhérer, et technicien pour mettre en oeuvre et gérer de façon moderne... La distinction que je reçois aujourd'hui est pour moi un encouragement à poursuivre mon action".





POUR QUE CROIX SOIT PROPRE !



La propreté ! c'est le cauchemar de tous les Elus locaux.

La propreté, c'est évidemment, l'affaire de tous. A chacun de balayer devant sa porte et de nettoyer son caniveau.

Mais c'est aussi, l'affaire de quelques-uns : il suffit d'un tas d'immondices, de papiers, d'un coup de vent, pour salir une rue.

La Municipalité de CROIX veut réagir contre une situation qui n'est pas satisfaisante.

A bien des égards, la Ville de CROIX est une Ville agréable. Elle le serait plus encore si elle était propre partout, et en permanence.

LES ASPECTS DU PROBLEME.

La propreté, c'est un tout. Et c'est à plusieurs plans qu'il faut examiner le problème. Citons :

- **Le nettoyage des canivaux** - Il est actuellement effectué par une balayeuse. L'engin est puissant et efficace. Si l'entretien de la voirie : les trous, les dégradations, sont du ressort de la COMMUNAUTE URBAINE, la propreté est du ressort de la COMMUNE. Il y a 77 kilomètres de canivaux à nettoyer en permanence. Mais les choses ne sont pas si faciles. Car il y a des rues à sens unique, à stationnement alternatif, et les canivaux ne sont pas toujours

dégagés comme il le faudrait.

Les bennes du C.R.I. - L'idée de récupérer le papier, le verre, est une bonne idée. Mais force est de constater qu'autour de chaque benne se trouvent souvent des déchets de toutes sortes, en permanence.

Les Places de Marchés - Qu'il s'agisse des Marchés SAINT PIERRE, des deux Marchés du CENTRE, le Dimanche matin, ou le Samedi après-midi, après chaque Marché les places sont couvertes de papiers et de détritus.

Les abords des bâtiments publics - Au voisinage de la Mairie, des Ecoles, de la Poste, la situation laisse souvent à désirer.

Les corbeilles - Elles ne sont pas toujours utilisées comme il le faudrait. Il semble qu'elles ne soient pas assez nombreuses.

Les affiches - Si le phénomène est plus fréquent en Campagne électorale, c'est quand même un problème qui se pose en permanence : les affiches sont déchirées, ou se décollent, et traînent sur les trottoirs.

Les encombrants - Si le ramassage des encombrants est précieux pour tout le monde, il est fréquent que les dépôts soient fouillés par des ferrailleurs ou par d'autres Citoyens pour en récupérer une partie du contenu. Résultat : les dépôts d'encombrants se répandent sur les trot-

toirs. Les Services de la T.R.U. ne prennent que l'essentiel. Et il faut, une fois de plus nettoyer.

UN PLAN D'ACTION

Pour faire face à cette situation déplorable, la Municipalité a décidé de mettre au point un plan d'action, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- Des rotations supplémentaires seront effectuées avec la balayeuse municipale.

- Un agent-balayeur supplémentaire sera embauché.

- Le concours des jardiniers sera éventuellement demandé.

- Les Citoyens de la Cité sont invités à prendre conscience de leurs responsabilités, à faire un effort, faire comprendre que le ramassage des déchets coûte cher.

- Les riverains seront prévenus d'avoir à dégager leurs canivaux, en déplaçant leurs voitures, pour assurer le nettoyage de certains canivaux.

- De nouvelles corbeilles à papier seront mises en place aux endroits stratégiques. Et leur contenu sera recueilli plus fréquemment.

- Le nombre de bennes du C.R.I. sera limité.

- Une Campagne de presse sera engagée?

- Une opération "coup de poing" sera lancée avant les vacances. Il sera demandé à l'ensemble du Personnel des Services Techniques de nettoyer la Ville quartier par quartier.

TOUTS LES CROISIENS SONT CONCERNES.

Ces mesures, espérons-le, donneront de bons résultats.

Mais la lutte - nécessaire - pour la propreté ne sera efficace que si tous les CROISIENS se sentent concernés. C'est d'eux que dépend la propreté de leur Ville. A chacun de nettoyer devant sa porte - condition première.

C'est d'eux que dépendent l'image de marque et la réputation de leur Cité. Puissent-ils le comprendre tous !

BASKET : LES NOCES D'ARGENT DE L'OLYMPIQUE CROISIEN



Il y a 25 ans, un groupe de Croisiens, s'est uni au basket pour le meilleur et pour le pire. Le père fondateur de ce groupe, M. PEERSMAN, signait en effet l'acte de mariage en 1962, baptisant son foyer du nom d'"Olympique Croisien". Depuis, sous les présidences successives de MM. DESTAILLEURS, EECKMAN et actuellement VERCAIGNE, la famille n'a cessé de s'agrandir. Elle compte aujourd'hui 200 membres. Elle s'est de plus toujours bien comportée, puisque les fantastiques saisons qu'effectuèrent les deux équipes premières (garçons et filles) en 1986, ont permis l'accès en Nationale IV.

C'est sûr, le basket à Croix a vraiment l'esprit de famille. En pratiquant une politique de jeunes, formés au club, en faisant participer les parents des licenciés dans les activités du club, en formant des entraîneurs pour assurer la pérennité du groupe, pourrait-on conclure autrement.

Inutile de préciser que les entraîneurs (J.B. GILLIET pour les garçons, B. POTIER et P. ZMIJAK pour



Equipe SENIORS 1 FILLES - OLYMPIQUE CROIX
Entraîneur : P. ZMIJAK

les filles) tentent d'inculquer, avec l'aide des dirigeants et de tous les bénévoles du club, un esprit-basket où l'agressivité ne prend jamais le pas sur la motivation et l'envie de jouer.

Quoi de plus normal, par conséquent, que la famille du basket croisien fête ses noces d'argent, les 30 avril et 1er mai derniers? C'est en la salle du stade Henri SEIGNEUR qu'ont été célébrés ces 25 ans de passion commune, avec des rencontres opposant les 7 équipes de garçons et les 6 équipes de filles aux meilleures formations de la Métropole.

La cérémonie se termina en apothéose, avec le jubilé de J.B. GILLIET qui retrouva ses anciens camarades du CLUB DE MARLY, opposés aux vieilles gloires de l'A.S. DENAIN Voltaire. Autre grand rendez-vous : le match de gala qui a vu s'affronter le meilleur club de la région, le BC MARITIME, à l'équipe Belge H.S.I. WASMUEL.

Longue vie à l'Olympique croisien, et bon anniversaire !



Equipe SENIORS 1 GARÇONS - OLYMPIQUE CROIX
Entraîneur : J.B. GILLIET



UN COCKTAIL TRÈS RÉUSSI POUR NOS ASSOCIATIONS...



PHOTO "NORD-ECLAIR"

D'abord un peu d'histoire : c'est en Juillet 1901 que le cabinet ministériel de Pierre WALDECK-ROUSSEAU ins-tituait la célèbre loi portant sur les Associations. Elle stipulait principalement que toute association de personnes était désormais autorisée à condition d'être déclarée au Journal Officiel.

Cette loi est toujours en vigueur actuellement, et les quelque 35.000 communes françaises vivent au rythme de leurs associations. Qu'elles soient culturelles, politiques ou sportives, elles sont le reflet du dynamisme que chaque municipalité voudrait afficher. Les Associations sont toujours créées dans un but non lucratif. Pas étonnant donc que leurs responsables agissent, le plus souvent bénévolement et dans l'ombre, avec pour seule volonté de faire partager une idée, une passion qui les tient à coeur.

La Mairie de CROIX avait décidé le 15 Avril dernier de mettre les dirigeants de ses associations à l'honneur. En présence de M. DEBEUNNE, un cocktail a réuni près de 500 personnes dans la salle G. Dedecker. L'occasion de souligner l'importance du rôle joué par la centaine d'Associations que compte la ville de CROIX. Des Artistes Amateurs Croisiens à l'Iris Club en passant par le Club J.3, il s'agissait de rendre hommage au travail fourni par leurs responsables qui permettent à tous les habitants de pouvoir "s'associer" officiellement pour se détendre, pour s'amuser ou pour vivre plus pleinement une passion commune.

L'ambiance, la chaleur humaine et la convivialité de ce cocktail ont été exceptionnelles.

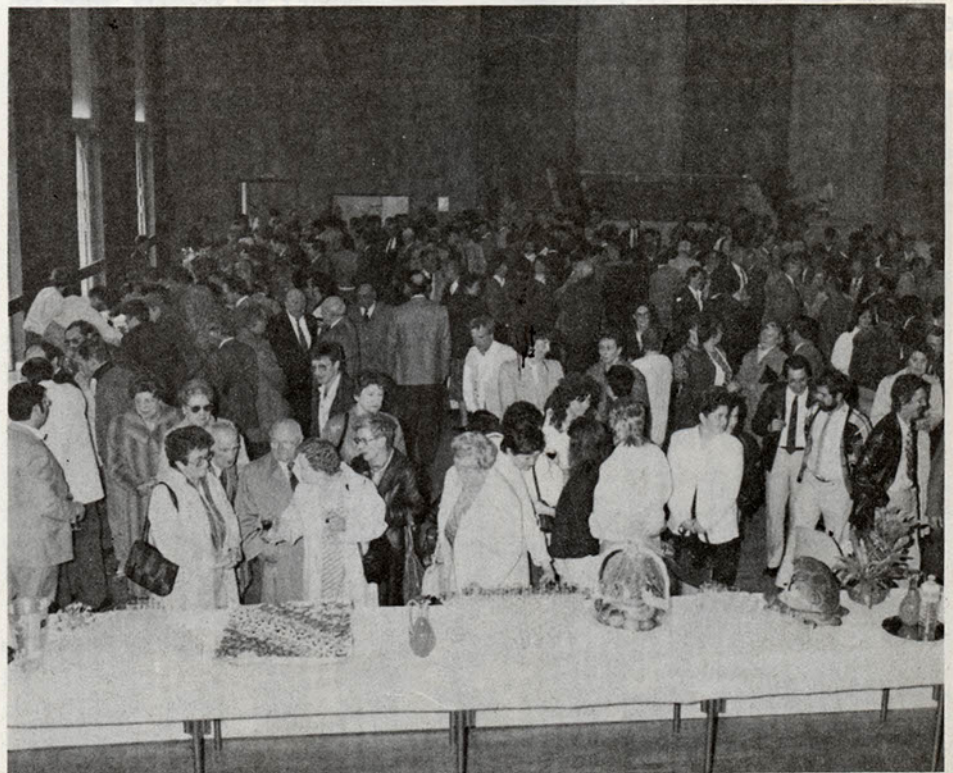


PHOTO "NORD-ECLAIR"

LECON DE JUDO... UNE DECOUVERTE



Jigoro-Kano, dojo, judogi, ippon, dan... à la lecture de ces termes, vous demanderez sans doute si votre cher journal d'informations municipales est passé sous le contrôle d'un magnat de la presse nipponne. Non, ils ont simplement un dénominateur commun : le judo. Et ils vont vous servir de fils conducteurs pour découvrir un peu mieux ce sport, ainsi que la section de l'Iris club de Croix où il est possible de le pratiquer.

JIGORO-KANO : lui, c'est le maître, le dieu, le créateur du judo, celui qui inspire le respect, la vénération et l'adoration de tout bon judoka. C'est en 1882, que ce professeur devait inventer au Japon une lutte folklorique mettant en présence deux adversaires. Cette lutte allait devenir un sport à part entière, pratiqué dans le monde entier. Pas étonnant, donc, qu'un judoka salue à la fin de son combat le portrait de cet homme qui orne les salles de judo. A l'Iris club de Croix, son représentant officiel s'appelle M. ESCHERICH. Entouré de collaborateurs dynamiques autant que passionnés, il préside en effet les destinées de ce club qui existe depuis 1973.

DOJO : c'est le nom donné à la salle où l'on pratique le judo. Il signifie en japonais : "lieu où l'on étudie la voie"... Le dojo de Croix, le saviez-vous, se situe dans l'enceinte du stade Henri Seigneur, boulevard Emile Zola. C'est là que l'on a regroupé les "tatamis", ces tapis de mousse foulés par les judokas et destinés à amortir les chutes durant les combats.

JUDOGI : le judogi est au judo ce que le tutu est à la danse classique. C'est le vêtement officiel, capable de résister aux nombreux tiraillements dont il est l'objet durant les combats. A l'Iris Club de Croix, on en dénombre pas moins de 152. Ceux et celles qui les endossent régulièrement sont de tout âge. Ensemble, et grâce à une politique intelligente des dirigeants, résolument tournée vers l'esprit sportif, ils forment



une véritable équipe tout en pratiquant un sport dit "individuel". C'est dans cette optique que le club est affilié depuis 1978 à la F.S.C.V., la Fédération Sportive et Culturelle de France. De plus, il s'est jumelé avec le club allemand de Zons, près de Cologne, afin d'allier à la pratique du judo l'échange culturel et linguistique.

IPPON : terme désignant l'immobilisation en combat d'un adversaire pendant au moins 30 secondes. On pourrait encore évoquer les fameux waza ari, les yukos, les kokas, et autres termes techniques relatifs aux durées d'immobilisation ; et la liste des noms de prises, de fauchages, de retournements est encore longue.

Le judo se veut ainsi un sport de défense, permettant d'esquiver une agression mais également d'y riposter avec efficacité. La valeur d'un judoka réside alors dans sa capacité à utiliser la force et le poids de son adversaire contre lui-même.

DAN : ici, on rentre dans le domaine du classement entre pratiquants de judo. Les judogis évoqués précédemment sont serrés par des ceintures de différentes couleurs et de différents "dans" (c'est à dire grades) qui correspondent, de la blanche à la noire, à la valeur des judokas. L'Iris Club de Croix Judo compte

dans ses rangs quinze ceintures noires ; parmi elles, deux ont été acquises récemment par deux croisiens de 16 et 18 ans : Séddic et Mohammed GUES-SAD, grâce à leurs victoires en compétitions district départementales et régionales. Amar BAOUCHE est un autre judoka à mettre à l'honneur. Quant à Kamel BOURRAS, il s'est brillamment comporté aux récents inter-régionaux de Wasquehal. Un bon classement de ce dernier au championnat de France de Coubertin viendrait parachever le palmarès d'un club qui sait être présent dans les grands rendez-vous.

Les championnats fédéraux de la F.S.C.F. à la Pentecôte, le tournoi international à Croix les 15 et 16 octobre prochains sont d'autres compétitions qui devraient voir l'Iris Club de Croix Judo flirter avec le haut tableau. Par ailleurs, tous les membres du club peuvent participer aux Olympiades, un tournoi interne à tous les clubs de judo français.

Equilibre physique et psychique : tel pourrait être l'objectif recherché par un judoka. Notre promenade à travers la section judo de l'Iris Club de Croix nous démontre que les judokas croisiens, membres ou dirigeants, font tout ce qu'il faut afin de maîtriser cette harmonie entre le corps et l'esprit. Une harmonie qu'on leur envie, et qu'il ne tient qu'à nous de conquérir...

Les entraînements au stade ont lieu :

- le mercredi de 16 H 30 à 17 H 30 (6 à 7 ans)
 - de 18 H 30 à 19 H 30 (plus de 7 ans)
 - de 19 H 30 à 21 H 00 (plus de 13 ans)
 - le vendredi de 18 H 30 à 19 H 30 (plus de 7 ans)
 - de 19 H 30 à 21 H 00 (plus de 13 ans)
 - le dimanche matin de 10 H 00 à 11 H 00 (pour tous)
- avec séance de self-défense de 11 H 00 à 12 H 00.



COLONIES ETE 1988

La Ville de CROIX organise avec le concours de la FLASEN à Lille, des séjours en colonies pour les enfants âgés de 6 à 17 ans. La Municipalité a retenu l'ensemble des centres proposés ci-dessous :

LIEU	NBRE DE SESSIONS	AGE	DATES DES SEJOURS	PRIX DU SEJOUR
ST JEOIRE EN FAUCIGNY (Haute-Savoie) avec camps itinérants pédestres	3	6 à 15 ans	du 2-7 au 22-7 du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 31-8	3 420 F
TREIGNAC (Corrèze)	2	6 à 15 ans	du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 31-8	3 200 F 3 410 F
ST MAURICE SUR MOSELLE	3	moins de 10 ans 10 à 15 ans	du 1er-7 au 21-7 du 21-7 au 10-8 du 10-8 au 30-8	3 100 F 3 400 F
L'AIGUILLON SUR MER (Vendée)	3	6 à 11 ans	du 2-7 au 22-7 du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 31-8	3 200 F
	3	12 à 15 ans	du 2-7 au 22-7 du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 31-8	3 450 F
CAP BRETON (Landes)	3	7 à 12 ans	du 2-7 au 23-7 du 23-7 au 13-8 du 13-8 au 3-9	3 600 F
CUCQ (Pas-de-Calais)	3	6 à 15 ans	du 1er-7 au 21-7 du 21-7 au 10-8 du 10-8 au 30-8	2 990 F
ANTONNE (Dordogne)	3	15 à 17 ans	du 1er-7 au 22-7 du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 1er-9	3 320 F
CAMPS CYCLISTE ITINERANT (Périgord - Quercy)	3	12 à 15 ans	du 2-7 au 22-7 du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 31-8	3 510 F 3 370 F 3 510 F
VIELLE ST GIRONS (Landes)	3	12 à 15 ans	du 2-7 au 22-7 du 22-7 au 11-8 du 11-8 au 31-8	3 720 F 3 570 F 3 720 F
ST JEAN DE LUZ URRUGNE (Pyrénées Atlantiques)	3	9 à 12 ans	du 2-7 au 23-7 du 23-7 au 12-8 du 13-8 au 3-9	3 830 F
NOELL (Pyrénées Orientales)	3	15 à 17 ans	du 3-7 au 23-7 du 23-7 au 12-8 du 12-8 au 1er-9	3 800 F
MIRA PLAGE (Portugal)	2	14 à 17 ans	du 4-7 au 25-7 du 4-8 au 25-8	4 100 F
LA GRECE	1	15 à 17 ans	du 6-8 au 27-8	4 850 F

Les familles domiciliées à Croix n'auront pas à supporter la totalité des frais de séjour sus mentionnés. En effet, la Ville de CROIX, soucieuse des vacances offertes aux enfants croisiens, a décidé de consentir un effort financier qui se traduit par une prise en charge forfaitaire de 1 140 F par enfant quel que soit le séjour. Les familles extérieures à la Commune se verront réclamer la totalité des frais de séjour. Les parents intéressés devront inscrire leurs enfants à la Mairie de CROIX, service Oeuvres de Vacances, 1er étage, guichet 2.

**CENTRE DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT
LE TEMPS DES VACANCES**



Date de fonctionnement : du Lundi 11 Juillet au Vendredi 19 Août 1988 sauf, samedis, dimanches et jours fériés.

Admission : Demandes distribuées dans toutes les écoles de CROIX. Egalement à la Mairie, 1er étage guichet 2, service Oeuvres de Vacances et au Foyer Logement de la Mackellerie.

Inscription et Paiement : à effectuer obligatoirement avant l'admission aux C.L.S.H, à la Mairie de CROIX, services Oeuvres de Vacances pour la 1ère semaine de fréquentation.

CENTRE PRE-ADOLESCENTS

Age : 13 à 15 ans

Adresse du centre : Centre sportif Henri Seigneur, Bd Emile Zola 59170 CROIX.

Horaires : de 9 h à 17 h.

Activités :

- Randonnée pédestre dans les Hautes Alpes : Initiation à l'équitation, canoë kayak.

- Randonnée cyclotourisme avec stage canoë kayak.

- Stage de voile, planche à voile, tir à l'arc.

MATERNELLES

Age : 2 à 6 ans

Adresse des centres : Ecole Jean Macé - Ecole Nadaud - Ecole La Fontaine.

Horaires : de 9 h à 16 h 45.

Accueil : à partir de 8 h 45 dans les écoles maternelles : Léon Blum, Joliot Curie, Jean Macé, Nadaud, Pasteur, Raspail, Voltaire, La Fontaine.

Trajet : les enfants seront ensuite amenés dans l'un des trois centres maternels précités. Service de car pour les enfants de Raspail et Joliot Curie.

PRIMAIRES

Age : 6 à 12 ans

Adresse du centre : Centre Air et Soleil, avenue Winston Churchill 59170 CROIX.

Horaires : de 9 h à 17 h.

Trajet : rassemblement et dislocation dans le parc de la Maison des Jeunes. Possibilité de transport en car pour les enfants de moins de 10 ans originaires des secteurs Mackellerie et Saint-Pierre. Activité : initiation au camping à la ferme.



**LA POLICE MUNICIPALE
UNE RESTRUCTURATION ET DU MATERIEL**

Au cours de la réunion de la Commission Municipale de Sécurité, M. le MAIRE, assisté de M. FOURMEAU, Adjoint Délégué à la Circulation et aux Espaces Verts, a remis les clés du véhicule de service de la Police Municipale.

Par ailleurs, à la suite d'une réorganisation, deux gardiens ont été promus Brigadiers, il s'agit de MM. BATTEUR et COINTE. Ils assureront les fonctions de chef de Poste.





LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES PARKINGS!

Il est dangereux, et parfois coûteux, de l'oublier.

Certains automobilistes pressés, désinvoltes, ou inconscients, garent parfois leur véhicule sur les trottoirs. La faute est vénielle quand elle ne dure que quelques minutes ou qu'elle a un caractère exceptionnel. Elle est insupportable pour les piétons quand le stationnement est prolongé.

Et de toute façon ce stationnement est dangereux, et peut coûter cher.

Nous livrons à la sagesse de nos concitoyens cette information parue dans l'excellent journal "La Gazette de la Région Nord". Il en résulte que, d'après un arrêt de la Cour de Cassation, la responsabilité des automobilistes est engagée s'ils prennent les trottoirs pour des parkings !

Voici l'information parue :

Un piéton se blesse heurtant un cyclomoteur garé sur le trottoir : le cyclomoteur est condamné à indemniser la victime. Les trottoirs ne sont pas des parkings... Tel est le sens d'une décision récemment adoptée par des magistrats (1). Elle répond à l'objectif de la loi du 5 juillet 1985, dite loi Badinter, sur l'indemnisation des victimes de la circulation : dédommager les piétons et les cyclistes blessés par un véhicule à moteur, en mouvement ou non, sauf s'ils ont commis une faute inexcusable, cause exclusive de l'accident.

Avant l'application de la loi, le piéton aurait pu supporter une part de responsabilité le privant d'un dédommagement intégral. C'est ainsi qu'un cycliste, circulant sur une voie réservée aux vélos, avait heurté un

véhicule immobilisé sur la même voie. Les juges (2) lui avaient reproché son manque d'attention : il aurait dû apercevoir l'obstacle, visible de loin, et se déporter à gauche pour l'éviter. Le propriétaire du véhicule et la victime furent chacun considérés comme partiellement responsables du choc.

Dans de telles circonstances, il incombe bien entendu à l'assureur du véhicule impliqué d'indemniser les victimes. Le responsable, quant à lui, encourt une amende pour avoir garé sa voiture ou son deux-roues au mépris des règles édictées par le Code de la Route, ainsi que des poursuites correctionnelles pour coups et blessures. Et l'assurance ne prend jamais en charge le paiement des amendes...

1 Cassation, 2 Ch. Civ., 21.10.87.
2 Cour d'Appel, Paris, 25.05.83.

CREUSONS-NOUS UN PEU LES MENINGES...

A. DATES :

Donnez un évènement à ces dates ?

- 6 JUIN 1944
- 9 SEPTEMBRE 1976
- 1er JUILLET 1901

B. CITATIONS :

Retrouvez les auteurs de ces citations ?

1. "L'Enfer, c'est les autres"
 - A. Jean GIONO
 - B. Jean Paul SARTRE
 - C. Victor HUGO
2. "Je composerai jusqu'à ma décomposition"
 - A. Serge GAINSBOURG
 - B. RENAUD
 - C. MOZART
3. "On met longtemps à devenir jeune"
 - A. Jacques BREL
 - B. P. PICASSO
 - C. VOLTAIRE

INFORMATIONS GENERALES

Pensez dès maintenant au renouvellement de vos Cartes Nationales d'Identité ou Passeports

- Une Carte d'Identité est valable 10 ans
- Un passeport est valable 5 ans

Actuellement le délai d'établissement est de 15 jours, mais peut aller jusqu'à 2 mois à l'approche des vacances.



IL FAUT DES ASSISTANTES MATERNELLES POUR LA CRECHE DE CROIX

18 Assistantes font actuellement parties de la Crèche.

Madame,

Vous ne travaillez pas à l'extérieur mais le travail ne vous fait pas peur. Vous aimez les enfants, vous aimez les faire rire et les distraire. Mais vous savez aussi respecter leur rythme de vie, leurs jeux, éveiller en eux la curiosité et encourager leur progrès. Par un calin, vous apaisez leur peine, vous les aimez et ils vous respectent.

Pourquoi ne pas faire de cet AMOUR, VOTRE PROFESSION ?

Parents et enfants n'attendent que vous.

DEVENEZ ASSISTANTE MATERNELLE DE LA CRECHE FAMILIALE.

- . Vous assurerez la garde d'un ou plusieurs enfants à VOTRE DOMICILE
- . Vous serez encadrée, conseillée et informée par la DIRECTRICE-PUERICULTRICE qui vous rendra visite régulièrement ;
- . Vous partagerez votre enthousiasme et votre expérience avec les 18 Assistantes Maternelles que compte déjà l'Association ;
- . Vos QUALITES PROFESSIONNELLES seront reconnues ;
- . Vous contribuerez à faire de cette activité une profession à part entière et à répondre à un besoin croissant.

Mais FAIRE PARTIE DE LA CRECHE, c'est aussi ACCEPTER DE TRAVAILLER EN EQUIPE, sous la responsabilité de la Directrice.

Une collaboration est indispensable pour offrir aux parents un SERVICE DE QUALITE :

- . remplacement de l'enfant chez une autre Assistante Maternelle de la Crèche en cas de maladie ou de congés de l'Assistante Maternelle habituelle de l'enfant ;
- . participation aux réunions d'information et aux diverses activités proposées par la Crèche ainsi qu'aux consultations.

LA CRECHE FAMILIALE VOUS FERA BENEFICIER :

- . du régime des salariés et d'une couverture sociale ;
- . du prêt de matériel nécessaire à l'enfant ;
- . de son service de gestion qui établit les salaires des Assistantes Maternelles et les factures des parents.

Si cette Association vous plaît, si cette NOUNOU, c'est VOUS, alors retournez nous le bulletin ci-joint au plus vite.

La crèche familiale de Croix vous attend.

Je souhaiterai devenir Assistante Maternelle Agrée et désirerai recevoir de plus amples informations sur la Crèche Familiale de Croix.

Date : _____

MADAME _____

NEE LE : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____

ASSISTANTE MATERNELLE AGREE (1)

ASSISTANTE MATERNELLE NON AGREE (1)

AUTRE (mère de famille, emploi à l'extérieur) (1)

NOMBRE D'ENFANTS EN GARDE :

AGE DES ENFANTS :

(1) Veuillez barrer la réponse exacte et nous renvoyer le bulletin à :

LA CRECHE FAMILIALE DE CROIX

Centre de la Petite Enfance 19, rue de la Gare 59170 CROIX Tél. : 20 89 93 93



LES TROTTOIRS NE SONT PAS
DES PARKINGS!

UNION des VIEUX de FRANCE QUELLE ACTIVITE !

Les 420 membres de la Société n'ont guère fait chômer la nouvelle commission installée en 1986 car 1987 fût vraiment une année dynamique si l'on en juge par les activités diverses.

Le 14 Février, Assemblée Générale avec gâteaux, boissons et tombola gratuite.

Le 28 Février "Pierrot" pour tous les sociétaires et beaucoup avaient répondu présent. La salle du P.M.U St Pierre était bien pleine.

Le 28 Mars, après-midi récréatif et tout le monde a bien dansé et chanté.

Le 9 Avril, les voyages commencent avec cette fois le Mont-Noir demandé par tous.

Le 16 Avril, la commission a été rendre visite aux pensionnaires de la Maison de Retraite et leur a offert le verre de l'amitié ainsi qu'une pâtisserie et tout le monde y'est allé de son petit refrain.

Le 14 Mai, voyage à Val Joly.

Le 25 Juin, Cran d'Escale où les voyageurs ont pu prendre un bon bol d'air.

Le 24 Septembre, Tournehem où malheureusement le temps n'a pas permis de profiter du Parc.

Le 7 Novembre, Assemblée Générale, toujours avec le goûter et la tombola.

Le 21 Novembre, 2ème Pierrot avec autant de monde que la 1ère fois et une très bonne ambiance.

Sans oublier les colis de Pâques et de fin d'année copieusement garnis.

Cette année, un programme a peu près identique est prévu.

Aussi, nous espérons qu'avec la commission qui ne ménage ni son temps, ni sa bonne volonté de faire encore mieux, nos adhérents seront satisfaits et que pré-retraités et retraités viendront encore grossir nos rangs.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

La FRATERNELLE des ANCIENS COMBATTANTS de CROIX signale qu'elle a organisé son traditionnel THE DANSANT le Dimanche 21 Février 1988 de 15 heures à 20 heures à la Salle des Fêtes Gustave Dedecker.

Le succès fut total malgré une panne importante d'électricité. Les services techniques de la Municipalité aidés des services de l'E.D.F. firent merveille et l'incident fut de courte durée.

A la table d'honneur, étaient présents :

- M. Francis DEBEUNNE, Maire de Croix

- M. FOURMEAU, Adjoint

- Le Colonel et Mme Raymond HOSTE, Président de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

- Le Colonel MARMOTTANT

- M. et Mme Charles WAGNON, Président d'Honneur

- M. et Mme Edward BAJDAS, Président Honoraire

- M. Bernard VERHAEGHE, Président de la Section

- M. et Mme BEYART, Président des A.F.N.

- M. et Mme JOHSON, responsable de la CARAC

- M. et Mme DEDEHENNE, de la section de l'Epeule

Depuis le 1er Janvier 88, le bureau a été renforcé et voici la nouvelle composition :

Président d'Honneur M. Charles WAGNON

Président Honoraire M. Edward BAJDAS

Président de la Section M. Bernard VERHAEGHE

Vice-Présidents M. Charles BRIERE et M. Jean DUPRE

Comité de Quartier

Saint-Pierre, Croix-Blanche, Créchet

FOIRE AUX PUCES

Samedi 25 Juin 1988

Rue Kléber

de 8 h à 19 h

BROCANTE MACKELLERIE

Le Dimanche 26 Juin 1988

de 8 h 00 à 13 h 00

rue Louis Seigneur à CROIX

Inscriptions : Café le Bon Fraisier
rue Louis Seigneur à Croix.

(5 F le mètre linéaire)

Vendredi 20 au Lundi 23 Mai

32ème Tournoi International de Football organisé par l'Iris Club de Croix avec le concours de la Municipalité. Stade Henri Seigneur, Boulevard Zola.

* *
*



CROIX - FESTIVITES PROGRAMME

des festivités organisées avec le concours des Associations locales et des Ecoles, sous le patronage de la Municipalité, du 1er Mai au 30 Juin 1988.

7 mai 1988

15 h
"Fête de l'Ecole"
Ecole Léon Blum (A.P.E),
Salle Dedecker.

28 mai 1988

8 h à 13 h
Fête de l'Ecole
Ecole Jean Zay

18 juin 1988

8 h à 17 h
Comités de Quartiers et Croix-Centre
"Fond de Greniers", Bd Zola.

11,12,13 mai 1988

Comités de Quartiers et Croix-Centre
Marché aux Fleurs et Loisirs de Plein Air
Espaces et Bar, Salle Dedecker.

11 juin 1988

Toute la journée
Fête et Kermesse de fin d'année
Ecole Primaire André Malraux.

18 juin 1988

10 h à 20 h
Artistes Amateurs Croisiens
"Peintres dans la rue", rue de Croix et
Hall, de la Salle Dedecker.

Vendredi 20 au Lundi 23 Mai

32ème Tournoi International de Football organisé par l'Iris Club de Croix avec le concours de la Municipalité. Stade Henri Seigneur, Boulevard Zola.

11 juin 1988

14 h à 17 h. 30
Kermesse et Exposition de Travaux
Ecole maternelle Joliot Curie

25 juin 1988

15 h à 19 h
Kermesse, Ecole Jean Jaurès.

COMITE DE QUARTIER CROIX-CENTRE FOND DE GRENIER

du Particulier Samedi 18 Juin 1988 Boulevard Emile Zola à Croix de 8 heures à 18 heures

La gratuité de l'emplacement est acquise aux Riverains du Boulevard Zola. Le trottoir devra être occupé avant 7 heures après quoi le Comité en disposera.

Pour les autres inscriptions, les personnes devront joindre 4 timbres à 2,20 francs.

BULLETIN DE PARTICIPATION A RENVOYER A

- Monsier BLEUSE, 78 rue V. Hugo à Croix
ou à
- Boulangerie PICAVET, Bd Zola à Croix

Madame (1), Mademoiselle (1), Monsieur (1) _____

demeurant à _____

demande aux organisateurs de bien vouloir lui réserver un emplacement pour l'opération "Fond de Grenier" qui se déroulera le Samedi 18 Juin prochain.

(1) Biffer la mention inutile.

Signature :



BELLE REUSSITE DU SPECTACLE DE VARIETES

Une salle des fêtes archicomble, il a fallu refuser des entrées.

Ce n'est pas par hasard, l'affiche proposée pour la circonstance avait de quoi attirer du monde.

Il y avait un bon millier de personnes dans la salle Dedecker, qui était venu vibrer aux exploits des artistes. Tour à tour se sont succédés jongleurs, ventriloque, illusionnistes, clowns, etc...

Mme CROMBEZ tient à remercier tout spécialement les bénévoles qui ont permis à cette manifestation d'être une réussite complète, ainsi que la Municipalité Croisienne, l'Office Culturel et la Direction Commerciale de FIAT.

Rendez-vous l'année prochaine, début Mars, pour un nouveau Grand Spectacle.



"PHOTO NORD ECLAIR"

*A l'occasion du 32^{ème} TOURNOI de Football de l'IRIS-CLUB,
et en prélude aux festivités et à la Parade qui précèdent
et accompagnent cette grande manifestation sportive*

UN CONCERT DE MUSIQUE

sera donné le JEUDI 19 MAI 1988

à 20 h 30 Salle Gustave DEDECKER par le

**STAFFORDSHIRE REGIMENT
THE PRINCE OF WALES'S**

**Tous les amateurs de musique sont cordialement invités à ce concert,
l'entrée est libre et gratuite**



ECOLE PRIMAIRE ANDRE MALRAUX

Carrière Loridan, rue Verte.

La fête de fin d'année aura lieu le **SAMEDI 11 JUIN 1988** de 10 h à 17 h.
10 h - 12 h : Exposition de travaux d'élèves réalisés dans le cadre des ateliers pédagogiques.

A partir de 12 h, repas suivi du spectacle organisé par les élèves. Pendant toute la fête : stands, jeux, vente d'enveloppes surprises, etc...

Pour la rentrée de Septembre 1988, le Directeur prendra les inscriptions les lundis et vendredis de 16 h à 17 h, et les samedis de 11 h 30 à 12 h et sur rendez-vous si ces jours ne conviennent pas. Se munir du livret de famille, d'une quittance d'électricité (ou autre preuve du domicile), du carnet de vaccinations de l'enfant et pour les élèves n'entrant pas au C.P. du certificat de radiation de l'ancienne école.

Rappel du secteur de l'école : la Planche Epinoy, les Cascades, la plaine de Beaumont jusqu'à la limite de Croix.

LES ANCIENS DU FOOTBALL

Tous les mois, notre société, regroupe ses membres, et c'est dans une ambiance bien fraternelle, que des idées, des projets sont échangés, pour être ensuite exécutés. Une tombola clôture le tout.

Voici le programme pour 1988.

Le dimanche 15 MAI : aura lieu notre 2è. **THE DANSANT**, de 15 h 30 à 19 h 30. Il sera animé par l'orchestre Yvon JUILLET.

Enfin en **SEPTEMBRE** : un voyage sera organisé. Des détails plus précis vous seront communiqués prochainement.

Pour toutes ces festivités, vous êtes tous cordialement invités.

COMITE DE QUARTIER CROIX - CENTRE

BEAUCOUP DE QUESTION

27 FEVRIER 1988 - 14 h. 30 - Foyer P. Bourse.

Réunion du Comité de Quartier du Centre, en présence du M. le Maire et de M. Blouet.

Constat du triste état du Sentier Grésillon et du Cimetière : un important chantier de voirie "légère" les reconconditionnera. Du gravier sera répandu et des bornes remplacées, limitant le passage aux seuls 2 roues, et piétons. L'éclairage sera aussi revu et corrigé.

La circulation et les accès sur les parkings de la place et de la salle des fêtes méritaient quelques commentaires. Dans la foulée, on souleva le projet de zone bleue dans le voisinage immédiat : réprobation unanime de l'assistance.

Une absence remarquée : celle des commerçants, qui n'auraient pas manqué d'y mettre leur grain de sel. Au chapitre de l'éclairage, les travaux sont en cours, avenue Jussieu, de concert avec la ville de Roubaix. Installation aussi sur le Clos du Pt Prince, bientôt relié à la rue J. Guesde par un piétonnier dans l'axe de l'avenue des Deux Moulins.

Les embarras de la circulation, du fait des travaux du Breucq, ont fait ressortir d'importantes lacunes dans les décisions de déviations dictées par la Communauté Urbaine. Il fut sollicité d'y porter remède par une requête auprès des Services concernés, d'autant que les travaux de parking des 3 Suisses ne sont pas terminés.

A noter une nouvelle desserte : l'impasse du Dévouement ne sera plus en impasse mais débouchera sur une rue prolongeant celle de la Centenaire.

L'assistance témoigna de son intérêt pour la reconstruction des rues E. Guillaume et J. Lebas : rien n'est décidé.

Il s'agissait d'abord d'assainir et démolir ce secteur dangereux et dégradé, afin d'améliorer la sécurité des riverains. C'est fait.

S'ensuit le calendrier des animations :

- le Marché aux Fleurs les 11 et 12 Mai en l'espace Dedecker

- les fonds de grenier, le 18 Juin au Bd Zola

suivant les nouvelles dispositions prises par la Municipalité, en complet accord des Comités de Quartier.

Renouvellement du Bureau du Comité en Septembre :

Les candidats désireux de se joindre à l'équipe en place sont priés de se rapprocher de l'Office Culturel ou du Président Mr BLEUSE. Tél. 20.98.64.90 après 18 h.

VIVRE A CROIX
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
F. DEBEUNNE
IMPRIMERIE SENECAUT S.A.
ROUBAIX



RECITALS DE MUSIQUE DE CHAMBRE :

Le succès au rendez-vous



Si ce n'est pas encore une tradition c'est tout au moins un rendez-vous attendu : le récital de musique organisé chaque année depuis 1982, salle Claude Debussy est en passe d'entrer dans les mœurs croisiennes. Préparé et organisé par deux professeurs de clarinette de l'Ecole de musique MM. Deffontaine et Pailot il attire nombre d'amateurs de notre ville... et d'ailleurs. Le succès est tel qu'il est à présent envisagé non seulement de le maintenir mais de le développer dans les temps à venir.

Pourtant, l'idée d'origine -un concert de musique de chambre- pouvait apparaître bien risquée : ce répertoire est souvent considéré comme difficile d'accès pour les non-initiés, réservé à quelques passionnés avertis. N'allait-on pas aboutir à des récitals confidentiels ou il y aurait plus de monde sur la scène que dans la salle ? Et puis, on le sait, la concurrence avec les villes voisines comme Roubaix-Tourcoing et surtout Lille ne faciliterait pas les choses.

Or, le pari a été tenu et gagné : à chaque fois, les concerts du dimanche matin ont accueilli un public fidèle, attentif et conquis.

Cette "victoire" repose certes sur les vaillants organisateurs qui ont su convoquer le ban et l'arrière-ban des mélomanes (lesquels n'ont pas manqué de répondre) mais aussi et surtout sur les musiciens invités. Là encore l'initiative croisienne a payé : le but était de mettre en valeur de jeunes musiciens régionaux, voire locaux. C'est ainsi que se sont notamment produits sur la scène de la salle Debussy d'anciens élèves de l'Ecole de musique de Croix qui sont en train de se construire une carrière.

Enfin, le souci pédagogique de nos enseignants-organisateur reprenant le dessus, la diversité des programmes et le choix des musiciens ont permis la mise en valeur d'instruments peu connus - tout au moins en formation de musique de chambre- tels que le cor ou la contrebasse.

Tant de bonnes raisons qui font bien augurer de l'avenir des concerts du dimanche (ou du vendredi, le choix du jour sera peut-être changé), de l'avenir de la musique dans notre bonne ville de CROIX.

Cinq concerts, déjà presque'un avenir.

En 1982, le premier récital était consacré à la clarinette avec Philippe HAQUETTE, accompagné de Françoise BLIN au piano et Françoise GISORS, chant.

En 1984, un trio piano, flûte, violoncelle réunissait Janine CAPELIN, Isabelle HAQUETTE et Jean-Pierre FRANCOIS.

En 1985, c'était le tour du hautboïste Dominique DESCAMPS avec Jacques SCHAB piano et Annick LECLERCQ soprano.

En 1986, le public pouvait découvrir les ressources de la contrebasse avec Jean-Marc PAPAIAK, Charles CLAISSE, Philippe MOUCHON alto et Jacques SCHAB piano.

L'année dernière enfin, voyait le duo formé par Jean-Noël MELLERET cor et Jacques SCHAB au piano, ce dernier à présent bien connu des mélomanes croisiens.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

8, rue de la Fonderie

Pour tous les âges : adultes, adolescents, enfants.

Pour tous les goûts : de l'histoire aux romans, du polar, de la bande dessinée, aux livres d'actualité.

Nous vous attendons :

Mardi 17 h. 00 à 19 h. 00

Mercredi 10 h. 00 à 12 h. 00 -

14 h. 30 à 18 h. 00

Vendredi 10 h. 00 à 12 h. 00

Samedi 10 h. 00 à 12 h. 00

Dimanche 10 h. 30 à 12 h. 00



ARTISTES AMATEURS CROISIENS

Après l'exposition Photos en Décembre et l'exposition Peinture. Sculpture. Dessin de Janvier, notre association encouragée par le réel succès obtenu est décidée à continuer son action, dont le but est de mieux faire connaître les activités artistiques.

Le Samedi 18 Juin nous renouvellerons donc la journée "Peintres dans la rue".

Une vingtaine de peintres se répartiront dans le centre de la ville, le secteur d'activité sera limité par la rue Jean Jaurès, la Place des martyrs, le boulevard Emile Zola, la rue Edouard Herriot et le Parc de l'Hotel de ville.

Toutefois, soucieux d'éviter les inconvénients dus au mauvais temps, un repli est prévu en cas de nécessité dans le parc de Beaumont où les artistes pourraient opérer à l'abri. Hors les peintres inscrits actuellement, toute personne intéressée par cette activité peut y participer en prenant contact avec M. Lecomte, 178, rue Jean Jaurès à Croix. Tél. : 20.72.20.90.

Une autre manifestation importante est prévue pour fin Septembre.

L'Exposition "Métiers anciens, Métiers d'Arts". Le changement de titre correspond à une refonte de cette activité qui en améliorera la qualité.

Signalons qu'il n'est pas obligatoire d'être artisan pour y participer. Toute personne exerçant à titre privé une activité entrant dans cette catégorie peut s'y inscrire en s'adressant à l'adresse indiquée précédemment.

SOLUTIONS DES JEUX DE LA PAGE 16

A. DATES

- 1 Débarquement en Normandie
- 2 Mort de Mao Tsé Toung
- 3 Loi sur les Associations

B. CITATIONS

1. B. 2. A. 3. B.

CHORALE "CHANTONS ENSEMBLE"

Le JEUDI 17 MAI "UNE BIEN JOLIE FÊTE"

Au milieu de leurs nombreux amis qui remplissaient la salle bis Dedecker, la chorale recevait le Club Notre Dame d'Armentières : un car complet.

Deux choristes reçurent de la main de leur Présidente, Mme AUBRIT, une plaquette exprimant la reconnaissance... le "MERCI" pour leurs nombreuses années de dévouement au chant choral :

Mme Jeanne DOUDELET.....
45 années

M. Marcel DELNATTE.....
50 années

La plupart de ces années passées en d'autres chorales..... chorales Ste Cécile de Croix, choral Nadaud, chorale paroissiale St Pierre.

Puis le Chef, Henri AUBRIT, reçut des mains de celui avec qui il oeuvra de nombreuses années comme organiste, son témoignage de remerciements.

Que de fleurs, que de cadeaux, que de photos prises... il y avait même de la "vidéo".

Chacun y alla de son discours ; discours remplis de poésie, d'humour et de spiritualité. Il y eut même un "Acrostiche" écrit en lettres gothiques, en alexandrins et sur parchemin.

M. Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, accompagné de son épouse, félicita les médaillés et toute la chorale pour leur amitié débordante, répandant la joie autour d'eux...

Il souligna le rôle de la femme du "chef" qui bien souvent doit "se sacrifier" afin que son mari puisse être toujours disponible pour la "musique".

Le Club Notre Dame d'Armentières interpréta avec brio une petite comédie musicale intitulée "Un an déjà" accompagné à l'orgue électronique par Mr BLANQUAERT.

Puis Mrs. CARNOIS Adjoint aux Affaires Culturelles et VANPUYMBROUCK Conseiller Délégué aux Associations assurèrent la chorale de

l'appui des services municipaux et de l'Office Culturel.

Le Chef, très, très ému, remercia tous ceux qui au cours de sa vie musicale l'avaient aidé, compris, encouragé, tenu la main... tous ceux qui l'avaient aimé.

Enfin, après de nombreux "vivats", au milieu de nombreuses gerbes de fleurs, accompagnée par Emile VANDEVELDE, la chorale donna un mini-récital exprimant par ses chants, la foi dans l'Avenir, la Joie dans le Présent, dans une amitié partagée.

Vins, café, biscuits... ambiance exaltante.

Vive la Chorale "CHANTONS ENSEMBLE"

Vive la Musique.

VOYAGE, VOYAGE ; VOYAGE, VOYAGE.....

C'est sur un film de Denis DUBOIS, intitulé "LA CHINE HORS DES SENTIERS BATTUS" que se terminera le 27 MAI, à 20 h. 30, la saison 87 - 88 de l'Association "CULTURE-LOISIRS-ESPACE".

Sur les huit projections, deux ont été réalisées par des Croisiens : Bénédicte STORME et Bernard BODO.

Pourquoi pas vous ?

Vous êtes un passionné des voyages, vous avez l'oeil du reporter, l'objectif toujours à l'affût et vous aussi vous voudriez présenter un pays que vous connaissez bien.

Le choix du programme 88/89 sera réalisé en fonction de la qualité des diapositives ou films et du sujet proposé. Alors n'hésitez pas et rejoignez nous !

Pour tout contact, adressez-vous à :

Véronique VANHAESEBROUCK
45/12, rue du Prof. Langevin
59170 CROIX
Tél. 20.70.08.19

ou à
L'OFFICE CULTUREL DE CROIX
68, rue Jules Guesdes
59170 CROIX
Tél. 20.72.57.16



LES SECOURISTES VIVENT LEUR PASSION !

Avoir comme idéal de se mettre au service des autres, pour les sauver en cas de nécessité, de nos jours, semble une utopie. Oui, cela existe encore.

Les équipes de Secours de la Protection Civile de Wasquehal - Villeneuve d'Ascq - Croix sont à la disposition des organismes, des associations, des entreprises pour faire passer le message et apprendre à sauver.

Accessible à tous à partir de 16 ans pour le Brevet National de secourisme, le secourisme (ou des notions) peut être appris avant cet âge.

Les E.S.P.C. mènent une expérience, qui devient de fait une réalité, celle de donner des informations dans les écoles sous forme de bandes dessinées réalisées et conçues par les secouristes eux-mêmes.

Des stages de GESTES ELEMENTAIRES DE SURVIE peuvent être organisés à la demande d'un minimum de 10 personnes. Les organisateurs de manifestations importantes peuvent aussi faire appel aux secouristes pour assurer un poste de secours.

Les secouristes agissent avec beaucoup de discrétion. La Municipalité apprécie ce sens du devoir et de la responsabilité. C'est pourquoi une aide de soutien a été sollicitée afin d'équiper les E.S.P.C. des moyens complémentaires dont elle a un besoin impérieux.

Pour tous renseignements :

E.S.P.C. - Siège 5 rue Delerue
59290 WASQUEHAL
Tél. 20.98.17.56

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

PORTES OUVERTES
SAMEDI 18 JUN 1988
DE 9 H A 17 H
19 RUE DE LA GARE

L'UTILITE DU MOUVEMENT "VIE LIBRE"

Mouvement pour la guérison et la promotion des malades alcooliques.

Mouvement d'action de prévention et de lutte contre les causes.

Le mouvement "VIE LIBRE" construit pour le monde populaire et proche des plus démunis de notre pays.

Le chômage, la précarité, la misère, une mauvaise couverture sociale, sont autant de facteurs qui empêchent toute action efficace pour stopper l'alcoolisation, en particulier celle des jeunes.

CAMPAGNE POLIO +

Le ROTARY CLUB de ROUBAIX remercie M. le Maire de Croix et les différents services techniques de la Ville de l'aide apportée lors de la campagne engagée contre la poliomyélite.

Nos remerciements vont aussi aux commerçants sédentaires ou non, aux Ministres des Cultes et à toute la Population qui a réservé un généreux accueil à nos quêteuses et quêteurs dévoués.

Encore mille fois merci.

R. DUBOIS
Président 87-88 du
Rotary-Club de Roubaix Sud

MAJORETTES CROIX SAINT-PIERRE

Pour notre première sortie ce fut un succès. Le samedi 26 mars, notre groupe a participé au concours de batterie fanfare organisé à Wattrelos. A l'issue de ce concours, nous avons ramené le premier prix et la coupe dans notre Commune.

D'autre part pour étoffer le groupe des majorettes, et des musiciens, nous recherchons des jeunes filles à partir de huit ans. Pour les musiciens nous recherchons des tambours. Vous pouvez téléphoner à partir de 18 h 30 au siège, numéro 20.70.74.42. Merci

IRIS CLUB DE CROIX SECTION LUTTE

Les personnes intéressées pour pratiquer la lutte gréco-romaine ou libre, peuvent venir s'inscrire salle Jean-Zay rue Romain Rolland à Croix les mardis et vendredis de 18 h 45 à 20 h 30.

Un entraîneur sur place vous donnera toutes les directives.

En plus une section de boxe américaine vient d'être mise en place. Pour pratiquer ce sport, vous pouvez venir le mercredi ou le vendredi de 19 h à 21 h.

Des personnes vous donneront sur place toutes les explications nécessaires.

UNION BOULISTE CROISIENNE

M. MERSAK remporte la coupe "Albert CAES"

Le dimanche 28.02.88 se déroulait dans la salle de l'Union Bouliste Croisienne la journée finale de la coupe "Albert Caes".

Toutes les meilleures équipes du département et du Pas-de-Calais étaient réunies, ce qui a permis aux spectateurs d'assister à d'excellentes parties de pétanque.

Les résultats ont été très encourageant pour l'U.B.C.

Le 27 FEVRIER 1988, l'U.B.C. organisait un concours de pétanque à la mêlée en faveur de l'Association "XAVIER enfant soleil" de Lys-lez-Lannoy.

50 joueurs venus de Lille, Flers, Croix, avaient répondu "présents" pour cette manifestation.

La générosité des joueurs gagnants qui ont laissé leurs indemnités au profit de "XAVIER" et l'U.B.C. qui fit don du bénéfice de cette journée, a permis de remettre un chèque de 1.250 F à l'Association.



CONGRES DEPARTEMENTAL DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU NORD A CROIX

Pour marquer le XVème Anniversaire de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de CROIX, son Comité avait décidé de prendre en mains l'organisation du Congrès de l'Union Départementale du Nord des Groupements de Donneurs de Sang Bénévoles qui commémorait cette année son XXème Anniversaire.

Le Comité de CROIX avait mis les bouchées doubles pour que cette manifestation soit une réussite. Son travail fut largement récompensé et, sans nul doute, le Congrès de CROIX laissera le meilleur souvenir à tous les participants, lesquels étaient près de 300 et représentaient plus de 60 Associations de Donneurs de Sang Bénévoles de notre département.

Accueillis à la Salle des Fêtes pour la remise des documents... et un léger "réconfort", les congressistes - guidés par un fléchage "remarquable" installé par les services de la Ville - gagnèrent le Centre Aéré de Beaumont pour assister à leur Assemblée Générale et aux débats qui suivirent, présidés par Mr. Georges DEBRUYNE, Président Départemental. M. Francis DEBEUNNE, Maire de CROIX, tint à participer à une bonne partie des travaux auxquels assistaient également : Mme le Dr. LEMOUZY, Directrice Départemental de la Santé, Mme le Dr. DENICOURT, Directrice du Service des Prélèvements du C.R.T.S. de LILLE, Mme le Dr. SCHULTZ, Directrice du Poste de Transfusion Sanguine de VALENCIENNES, etc... Mr. le Dr. HUART, Directeur du C.R.T.S., empêché, s'était fait représenter par Mme le Dr. DENICOURT.

Vers 12 h., les Responsables Départementaux avaient l'honneur et le plaisir d'accueillir Mr. Bernard DEROSIER, Président du Conseil Général du Nord, Mr. Gérard VIGNOLE, Con-

seiller Général, Maire de WASQUEHAL, des Représentants des Municipalités de ROUBAIX & TOURCOING, ainsi que plusieurs membres de la Municipalité Croisienne. C'est alors que fut donné (symboliquement) le départ du "RELAIS DE LA VIE" - avec la participation de la Musique Municipale de Croix et aux accents de la Marche du 43° R.I. de Lille -. Un jeune sportif porteur d'un flambeau (modèle "Jeux Olympiques"), escorté de plusieurs autres jeunes - tous revêtus de tee-shirts "Donneur de Sang Bénévole" - firent leur entrée dans la salle. MM. DEROSIER ET DEBEUNNE coupèrent le ruban tricolore placé à l'entrée, ouvrant ainsi la route au Relais, lequel circulera de ville en ville, à travers tout le département, jusqu'au 9 Octobre prochain, date de son arrivée... à ROUBAIX.

Le cérémonial du départ du Relais étant achevé, l'on passa à la Cérémonie Officielle au cours de laquelle des allocutions furent prononcées par plusieurs personnalités. D'autre part, la Médaille de "Chevalier du Mérite du Sang" fut décernée à 2 Membres dévoués du Comité local : Mme MASQUELIER, Trésorière, et M. Jean-Claude STAELENS, Administrateur, tous deux membres actifs du Comité depuis de nombreuses années.

Après le "Verre de l'Amitié" offert aux Congressistes par la Municipalité Croisienne, les participants reprirent la route de la Salle des Fêtes où les attendait un "dîner-spectacle" très animé.

Enchantés de leur "Journée Croisienne", les participants reprirent la route de leurs villes et villages "quelque part dans le Nord", des images plein la tête et de l'Amitié plein le cœur, bien décidés à poursuivre avec enthousiasme leur action altruiste au bénéfice des malades et des blessés de notre Région.

LA SECTION TENNIS DE TABLE DU FOYER SAINT-PIERRE PROGRESSE

12 Adhérents en 85 ; 33 en 88 la section Tennis de table du Foyer Saint-Pierre s'est vu tripler son effectif. 1 Jeune en 85, 23 en 88 ce n'est plus une expansion c'est un éclatement.

A ceci, les raisons sont simples : une tenacité et une volonté de l'ensemble des animateurs (Mr BLOCK...) ont maintenu l'activité du club et perpétué son esprit. Cet esprit, propre au Foyer, considère que la rage de vaincre doit aller de pair avec le plaisir de jouer, l'esprit d'équipe, "la sportivité", un respect d'autrui indépendant de sa force, de son niveau ou de son âge.

La rage de vaincre, cette volonté de progresser nous a conduit à avoir une politique d'entraînement des jeunes conscient que ce sont eux qui feront l'avenir du club. Des résultats se font d'ailleurs sentir, ils sont de plus en plus présent dans les sélections de stage, 3ème par équipe aux critères minimes en 86, champion du Nord de l'UGSEL par 2 fois en 87 et 88, 4ème au championnat des Flandres de l'UGSEL. Ces promesses de progrès ne sont pas un vain mot et ils feront encore parler de la ville de CROIX.

La ville de CROIX par la construction d'un nouveau foyer montre l'intérêt qu'elle porte au quartier Saint-Pierre. La Municipalité a considéré tout naturellement que la section Tennis de Table se devait d'avoir une salle unique qui lui permettrait de continuer son expansion.

Celle-ci dans son souci évident de réaliser un projet d'envergure devant intégrer de nombreux paramètres, entre autre notre phénomène d'expansion, semble témoigner par ses choix de la confiance qu'elle porte en nos jeunes.

C'est avec un espoir non dissimulé que je me permets de rêver à nos progrès futurs que nous réaliserons dans cette nouvelle Salle du Foyer Saint-Pierre de Croix.



L'AIDE A DOMICILE AUX RETRAITES :

“Mon mari est invalide et se déplace difficilement. Je suis dans le même cas. Sans une aide ménagère on serait aujourd'hui à l'Hospice. On n'aurait pas pu continuer à vivre ensemble dans notre maison...”

“Mon aide ménagère c'est mon rayon de soleil dans ma semaine, dans ma vie”.

Ce sont des paroles encourageantes de retraités.

Quel bel hommage rendu au travail des aides ménagères chez les retraités.

Elles sont pour ceux-ci un soutien moral. Elles cassent l'isolement. Elles les font exister. Elles sont une sécurité quand les enfants manquent, ou que les amis disparaissent. Elles sont un lien avec l'extérieur... Elles assurent l'entretien et l'hygiène de la maison. Certaines aides-ménagères interviennent également chez des retraités où il y a la nécessité de rendre journalièrement des soins d'hygiène corporelle, des mises en route quotidiennes ou des couchers.

Combien de retraités ont pu rester

chez eux ainsi, jusqu'à la limite du possible, et même y mourir entourés de soins hospitaliers et du travail de l'aide ménagère. Même le personnel hospitalier, les caisses de retraite nous demandent de prendre en charge des personnes rentrant d'hospitalisation.

Avec la formation que les aides reçoivent et les années d'expérience, elles peuvent faire face à des diverses situations.

En 1987, 26 aides-ménagères à domicile (A.D.A.R.) ont effectué 31.370 heures de travail chez 185 familles de la ville de CROIX, c'est à dire l'utilité de cette profession.

Ces heures de travail sont accordées par les Caisses de Retraites, suivant un barème. Les retraités aidés ont une participation financière à donner calculée par leur Caisse de Retraite.

L'A.D.A.R. de CROIX, qui se trouvait auparavant à la MAISON POUR TOUS, 93, rue Jean Jaurès, a été transférée au n° 2, rue de la Gare à CROIX. Son n° de téléphone : 20.72.77.64 (jour et nuit, votre demande

peut être enregistrée) l'A.D.A.R. de CROIX dépend du CENTRE REGIONAL A.D.A.R. 84, Grande Rue à ROUBAIX.

Depuis 1966, l'A.D.A.R. a pris de l'extension et s'est établie dans 25 communes. Elle a également un centre de soins sur WILLEMS.

Depuis toujours les membres du Conseil d'Administration de l'A.D.A.R. ainsi que le personnel recherchent une réponse rapide aux besoins exprimés. Ils font preuve d'initiatives. Ils interpellent les pouvoirs publics pour qu'un financement correct soit accordé pour le soutien et le maintien à domicile des retraités et de toute la population.

Une rencontre amicale et d'information se tiendra le 31 MAI à la salle bis derrière la salle des fêtes, rue Jean Jaurès à CROIX. Pour tous renseignements s'adresser aux permanences de l'A.D.A.R. 2, rue de la Gare à CROIX, téléphone 20.72.77.64, les MARDIS, MERCREDIS, de 10 heures à 12 heures. JEUDIS, VENDREDIS, de 16 heures à 17 heures trente. Les responsables de l'AIDE A DOMICILE.

LA C.S.C.V. ET LE LOGEMENT

Permanences : Premier Jeudi du Mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules Guesde.

LOGEMENT : La C.S.C.V. reçue par Monsieur le Maire !

A sa demande, la C.S.C.V. a été reçue le 18 Février dernier, par M. le Maire accompagné de Mme HONNORE, du Bureau d'Aide Sociale.

Le but de cette entrevue était de débattre du problème du logement et des difficultés rencontrées par les personnes à faibles ressources ou sans ressources. Au moment où le problème des expulsions se pose à nouveau, nous voulions rechercher ensemble des solutions pour éviter que des familles se retrouvent à la rue comme cela s'est déjà produit.

Plusieurs questions ont été posées :

Dans l'immédiat, en cas de menace d'expulsions, les Services Municipaux

sont-ils toujours prévenus ?

Quels sont les moyens mis à la disposition des personnes concernées pour leur permettre de garder leur logement si elles le souhaitent ou pour être relogées ?

La C.S.C.V. a proposé qu'une large information soit faite par la Municipalité pour faire connaître aux personnes en difficultés, les solutions à envisager et les démarches à faire afin de trouver une issue à leurs problèmes.

Nous avons suggéré la création d'un service d'accueil logement et M. le Maire a acquiescé à cette demande.

Nous avons aussi émis le souhait que les élus de notre Municipalité fassent connaître publiquement leur position face à ce problème, et à plus long terme quelle est la réflexion faite dans chaque groupe politique pour reconnaître à

chaque individu le droit au logement décent et ceci quelles que soient ses ressources.

Une autre suggestion a été faite concernant le B.A.S. : pour faciliter certaines démarches, un accueil plus personnalisé peut-il être envisagé ? cela permettrait d'exposer les situations personnelles dans la discrétion.

Toujours dans le domaine du logement, en cas d'achat d'une maison, nous pensons utile de rappeler :

- Ne signez jamais un avant-contrat de vente dans la précipitation ; demandez-en une copie au préalable ; lisez-la à tête reposée, au besoin, demandez conseil...

- Interrogez-vous en particulier, sur le point de savoir ce qui a été prévu pour le cas où vous ne voudriez plus donner suite.



CLUB NAUTIQUE DE CROIX

Les dirigeants et le Comité ont décidé de continuer comme prévu leur stratégie ; à savoir :

- des sorties le plus possible pour leurs adhérents
- des invitations aux clubs extérieurs.

QUELQUES DATES IMPORTANTES

07.02.1988 :

première journée réservée aux enfants de l'école de natation de (5 ans jusque 10 ans et plus).

Ce jour là plus de 200 enfants ont participé à une mini compétition. Que ce soit avec planche ou sans planche, tous eurent la joie de se retrouver dans le contexte d'une véritable compétition.

Chacun s'est vu remettre une médaille pour sa participation et le premier de chaque course recevait une médaille supplémentaire.

06.03.88 :

un Croisien non voyant a tenté et réussi avec brio le BREVET DES 10 KM en piscine. Il lui a fallu pour cela 5 H 12 MN 52 S. Il se prépare actuellement pour essayer le 15 KM EN PISCINE.

13.03.88 :

sept enfants participèrent à la journée des TRITONS SUR DUNKERQUE.

23.03.88 :

Delphine LECLERC (née en 78) et David DEBOEUF (né en 77) ont participé à la pré-sélection des JO 2000. Pour la première fois la VILLE DE CROIX, s'est vu représenter à cette manifestation par le biais du Club Nautique de Croix.

LES "JO 2000" se passaient à Gaston BERGER (LUC) piscine de Lille. Plus de 300 enfants sont concernés et seulement 8 garçons et 8 filles seront retenus. Les JO 2000 est la pré-sélection pour une mini équipe de nageurs et nageuses qui devront 4 fois par an participer à des différents stages d'entraînement et des contrôles



médicaux. Lors de cette sélection, un équipement leur sera offert et ils devront participer à des compétitions nationales. Ils seront préparés pour le Championnat de France et les jeux Olympiques de 1992 et après. Le 23 mars dernier, ils ont participé à une série de test médicaux et répondu à un questionnaire de plus de 300 questions.

Ensuite leur endurance a été testée par un 200 M 4 Nages, divers autres nages et une course. Le meilleur temps à la course à pied fut réalisé par David DEBOEUF. Tout est pris en compte, que ce soit le comportement intellectuel, le comportement sportif, tout sera cumulé, analysé afin de retenir les meilleurs. DELPHINE ET DAVID furent accompagnés toute cette journée par Mr & Mme HAGELSTEIN et Mr VANDEWALLE (Président du Club).

27.03.88 :

participation à la journée d'INITIATION des PETITS à ARMENTIERES. Une trentaine d'enfants participèrent et chaque engagé a reçu une médaille. Après, le Club nautique de Croix emmena les enfants qui n'étaient pas accompagnés par leurs Parents faire un tour sur les manèges de la Foire installée sur la Place d'Armentières.

LOBO BERGER CLUB

Le nouveau terrain de la rue des Ogiers, mis à leur disposition par la municipalité, réussit aux sociétaires du Lobo Berger Club puisque le 6 Mars dernier sur le terrain du club de chiens de défense de Fort Mardyck. Messieurs CRAYE Jean-Claude avec Albinos et DELBECQ Marcel avec Oural, ont obtenu le Brevet de Chiens de Défense avec respectivement 96 et 97 points sur 100. (sur 17 conducteurs, 5 ont obtenus le brevet).

Le 24 Avril prochain M. VERLINDE Gérard avec Tina se présentera au Brevet organisé par le Berger Club Cominois.

PREVISIONS POUR 1988

Le 12 juin, une rencontre entre les Sociétaires du Club.

Le 25 septembre, un concours échelons I et II.

Pour tous renseignements, le Samedi à partir de 16 heures et le Dimanche à partir de 9 heures 30 au 226 rue des Ogiers à Croix.

Le Comité.



GRANDE ACTIVITE A LA PATRIOTE DE CROIX.

La Fédération Française de Gymnastique vient de publier le classement annuel de ses clubs, en fonction des résultats obtenus par chacun d'eux en 1987.

A la grande satisfaction du Président André BEHAGLE et de son équipe de dévoués Moniteurs et Monitrices les cinq classements que vous trouverez ci-dessous dépassent nettement les objectifs prévus en début de saison.

NATIONAUX

"garçons" la PATRIOTE SE CLASSE 86° sur 498 Clubs inscrits

"filles" la PATRIOTE SE CLASSE 351° sur 740 Clubs inscrits

"mixtes" la PATRIOTE SE CLASSE 139° sur 421 Clubs inscrits

REGIONAUX

"garçons" la PATRIOTE SE CLASSE 7° sur 37 Clubs inscrits

"filles" la PATRIOTE SE CLASSE 24° sur 61 Clubs inscrits

Depuis notre précédent communiqué la PATRIOTE a connu une grande activité, tous les week-end de Mars ayant été occupés par de nombreuses compétitions dont ci-dessous compositions et résultats des différentes équipes:

GARÇONS

TOUTES CATEGORIES : l'équipe composée de E. LIAGRE, H. SADSAOUD, P. DESMONS, S. LECRENIER, B. GIKIERE, J.D. DUQUESNOY, G. PIERS, M. TOMBOUCTI, R. BOUSSAD, se qualifie pour les 1/2 Finales du Championnat de France le 23 Avril à ROUEN, et ce après s'être classée 7° sur 10 équipes en 1/4 de Finales.

MINIMES B.C.D.E.F. : P. CAPELLE, G. FONTAINE, L. PLAYEZ, R. FLOREE, V. BARLEZ, R. SADSAOUD, se qualifiaient successivement en Finales d'Arrondissement puis en Départementales et enfin en Régionales finissant 10° avec 140 pts, 30.

MINIMES A.B.C. : après s'être qualifiée en "arrondissement" et en "départementale" (5 sur 11 clubs) cette équipe formée de "1° année" terminait 9° en Finales Régionales en totalisant 126 pts 50.

BENJAMINS A.B.C. : même parcours éliminatoire que les "minimes", nos deux équipes terminaient respectivement 3° & 14° en Finales Régionales.

FILLES

TOUTES CATEGORIES : V. BEHAGLE, K. PLATEAU, S. DORME, N. BEHAGLE, F. HAUSTRATE, S. COURTEILLE se classent 4° sur 10 en Championnat des Flandres D.I.R.

MINIMES B.C.D.E.F. : C. SEGERS, S. VERMESCH, M. AYME, N. FLOREE, H. VERKINDT, V. VERNIER, après avoir gagné leur qualification en Finales d'Arrondissement puis en Départementales (5° La Madeleine) terminent 10° de la Régionale.

MINIMES A.B.C. : F. VANDERLOVEN, S. DESMET, V. GREGOIRE, V. DETURCK, H. DUYNE, A. THIRAP, V. DILLIES, C. VILQUIN, C. PETYT, A. JOUNIAUX, S. SCHITTECATTE, M. MASSE, E. OLARIE toutes "minimes 1° année" les deux équipes finissaient 5° et 9° en finales d'arrondissement et 7° et 10° en finales départementales.

BENJAMINES A.B.C. : après leurs qualifications en "arrondissement" nos trois équipes se retrouvaient en "départementales" avec trois catégories:

Finales A : C. LOMBART, F. VIENNE, A. VERKINDT, M. DEFEVER, E. DEBAISIEUX, S. BROUX

Finales B : J. VANDERLOVEN, D. GIKIERE, S. PETIT, A. SANUNE, G. COT, E. MARCY

Finales C : J. BLICK, H. MEMESDAEL, G. LEGOFF, L. VERDONCK, M. LEFEBURE, M. BE HIN. Chaque finale réunissait 16 Clubs et la Patriote termina 9°, 8° et 7°.

GRANDE FETE ANNUELLE

Le SAMEDI 25 JUIN à partir de 17 heures. Salle Gustave DEDECKER, rue Jean Jaurès, la Patriote organise sa grande fête annuelle avec démonstrations gymnastiques des différentes catégories garçons et filles, suivies de la traditionnelle soirée dansante qui comme à l'accoutumée attirera la foule des grands jours.

A découper et envoyer ou remettre à la Mairie pour le 20 MAI 88

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM, -----

Prénom -----

demeurant -----

confirme ma participation au concours des Maisons Fleuries de 1988, dans la catégorie suivante :

(1) MAISON

(1) APPARTEMENT

(1) barrer les mentions inutiles.

Croix, le

(signature)